VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 27 AVRIL 1920 — NUMERO 46

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619 Ave McMcDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

M. ALBERT PREFONTAINE

Saint-Pierre, Man., 24 avril 1290.

Monsieur le rédacteur de la Liberté,
Cher Monsieur,

Dans son dernier numéro le journal la Liberté, faisant à propos d'une attitude que j'aurais, d'après lui, prise à la Convention Conservatrice, des réflexions que l'auteur de l'article n'aurait certainement pas faites s'il n'avait été trompé par un compte rendu de journal absolument incomplet et par conséquent absolument faux dans sa teneur.

Mon attitude a été toute autre que celle qu'on a voulu me prêter. J'aurais dû protester, dit-on, contre la violation de nos droits. C'est précisément ce que j'ai fait, et j'ai réussi à faire retirer une proposition qui les détruisait jusqu'au dernier vestige. Il y avait dans le programme proposé à la Convention un paragraphe, — l'article trois — *qui dit que l'anglais doit avoir la prépondérance dans toutes les écoles de la province:*—

"That the well-being of the province and the future of our people demand that the educational facilities be so organized and the legislation so administered as to make certain that a thorough knowledge of English shall be an essential in elementary education in every school in Manitoba."

Si je ne me trompe, c'est ce qui existe déjà. Cet article n'exclut pas l'enseignement du français dans les écoles, mais il dit que l'enseignement de l'anglais doit dominer. Or, on présente un amendement radical à cet article trois, de manière à lui faire dire que l'anglais sera seul enseigné dans les écoles de la province.

Si je m'étais tu, comme on prétend que j'aurais dû le faire, l'amendement passait haut la main; si j'avais fait un éclat en quittant l'assemblée, c'eût été allumer le feu et l'amendement eut été acclamé. J'ai fait remarquer à la Convention que trop longtemps on a voulu faire du capital politique avec cette question du bilinguisme dans certains journaux et dans certains lieux. J'ai dit qu'il n'était pas bon d'égratigner des plaies qui saignent encore. On m'a demandé si j'accepterais l'article trois *tel que formulé primitivement, et j'ai répondu que certainement je préférerais accepter cet article que de le laisse aggraver au point qu'il nous enlève tout. Alors l'amendement radical qui nous dépouillait complètement a été retiré, aux applaudissements unanimes de l'assemblée. Et la question reste ouverte tel qu'avant.*

Voilà les faits tels qu'ils se sont passés, et j'estime avoir fait acte de patriote en agissant comme je l'ai fait en la circonstance. J'estime que me taire ou protester autrement que j'ai fait eut été une trahison. Je crois avoir fait mon devoir et tout mon devoir, et je prétends avoir sauvé l'enseignement du français et gardé la question ouverte.

Comme vous le voyez, Monsieur le rédacteur, les choses ont été tout autres que rapportées dans l'article qui a voulu m'incriminer. Je regrette qu'avant d'écrire cet article, son auteur n'aie pas eu l'idée de correspondre avec moi et de me demander d'amicales explications; je lui eus fourni la vérité telle que je viens de vous la donner.

Je vous prierai, Monsieur le rédacteur, de vouloir bien publier cette lettre au même endroit de votre journal où a paru l'article qui m'a mis en cause.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre dévoué serviteur,
ALBERT PREFONTAINE.

Note de la Rédaction.—C'est avec plaisir que nous publions cette lettre, tandis que c'est avec peine que nous avons écrit notre article de la semaine dernière.

Un des grands journaux de Winnipeg a mis M. Préfontaine en fausse position en donnant un rapport incomplet, et celui-ci n'a pas cru devoir lui faire parvenir une mise au point. La manoeuvre, plus habile qu'honnête, était pourtant de nature à nuire à M. Préfontaine et à une question qui est l'une de nos raisons d'exister: la défense du français.

La manoeuvre avait pour but évident de produire l'impression, sur le grand public, que nous sommes lâchés partout; et pour comble de cynisme, c'était entortillé de sorte à en jeter le discrédit sur M. Préfontaine. C'est bien la marque de fabrique du journal en question. Notre estime pour M. Préfontaine grandit dans la même mesure que grandit notre mépris pour une feuille capable de pareils procédés.

Nous regrettons d'avoir eu à contrister M. Préfontaine, mais, mis en face d'assertions publiques non contredites et non rectifiées, nous n'avons pas cru pouvoir suivre une autre ligne de conduite que celle que nous avons suivie.

Il y a des questions auxquelles on tient plus qu'à soi.

LE VRAI REMEDE

Commentant l'incident du juge Lennox, qui a osé dire, du haut du banc judiciaire, que tout homme qui ne parle pas l'anglais, après un certain nombre d'années de résidence au Canada, devrait être déporté, — le juge a dû se rétracter, — l'*Action Catholique*, de Québec, écrit:

"L'événement prouve une fois de plus que le meilleur moyen de se faire respecter est de rester debout. Restons donc debout, partout et toujours, et parlons français."

C'est le remède; parlons français, mettons du français dans notre vie de chaque jour, chaque fois que l'occasion se présentera, et quand elle ne se présentera pas, faisons-la naître. Le danger ne vient pas tant du fanatisme de certains partisans de l'étranglement du français que de l'apathie et du manque de patriotisme pratique de plusieurs des nôtres.

"Restons debout, partout et toujours, et parlons français."

Nos jeunes sont peut-être plus exposés que d'autres à s'oublier sur ce point. Ils savent bien l'anglais, personne ne l'ignore; mais nous les invitons affectueusement à le prouver autrement qu'en s'entretenant entre eux en anglais. On n'y attache pas d'importance; c'est pourtant un danger réel, c'est une veine ouverte par où passe le sang français.

Nous avons besoin de toutes nos forces pour la résistance, ne laissons rien perdre. N'argumentons guère; il y a des gens qui, de parti pris, ne veulent pas se rendre aux raisons données, fussent-elles évidentes à leurs yeux. Ils ont une besogne à faire, ils veulent la faire, et ils s'efforceront de la faire sans regarder ni à la légitimité ni à l'honnêteté des moyens à employer. Contre pareilles gens, il est inutile d'argumenter; ce qu'il faut, c'est de poser des actes: *"Restons debout, partout et toujours, et parlons français."*

Restent-ils debout, nos jeunes, et ceux qui ne le sont plus, en reléguant au second plan dans leur conversation la langue qu'ils veulent pourtant défendre?—Non.

Restent-ils debout ceux qui, sans y penser, sans doute, remplacent l'enseigne française par l'anglaise, au front de leur demeure?—Non.

Restent-ils debout, ceux qui s'effarouchent au moindre froncement de sourcil de ceux qui font la guerre au français?—Non.

Restent-ils debout ceux qui adressent leurs lettres en anglais, même quand ils écrivent à ceux de leur race?—Non.

Restent-ils debout ceux qui écrivent en anglais des chèques tirés sur une banque française?—Non.

Restons debout, partout et toujours, en actes plus qu'en paroles, et parlons français. A ce compte, bien des serpents s'useront les dents contre la lime de bon acier avant que leur rêve d'un Canada où l'on ne parlera que l'anglais ne se réalise. Ils rêvent les yeux ouverts; laissons-les rêver et sachons poser des actes, — pas de très grands, c'est très difficile, mais une foule de petits, c'est très facile. Il suffit de le vouloir et d'y faire attention; mille occasions se présentent chaque mois. Multipliez cela par 35,000, — c'est le chiffre de notre population au Manitoba, — et la somme de français dans la vie courante sera telle qu'elle imposera du respect. Mais pour être respectés il faut commencer par se respecter.

Conclusion. Parlons, c'est utile, nécessaire parfois; mais posons des actes, partout et toujours: c'est là qu'est la vie!

UN PARTI CONSTITUTIONNEL

Une seconde lettre de M. Joseph Bernier

L'idée de la formation d'un parti constitutionnel qui prendrait sa place dans la prochaine bataille électorale au Manitoba semble vouloir faire du chemin.

Notre confrère, la *Liberté*, a parfaitement bien résumé le programme que nous énoncions la semaine dernière.

Ce résumé est si clair que nous aimons à le citer ici de nouveau:

"1o.—Justice et charité pour tous.

"2o.—Respect à Dieu dans la législation pour que la législation humaine ait droit au respect de ses administrés.

"3o.—Donc enseignement religieux à l'école.

"4o.—Puis respect aux deux grandes races qui ont été parties au contrat qui a fait le Canada ce qu'il est. Donc, il faut que la guerre au français cesse. Avec l'anglais il a des droits spéciaux au Canada.

"5o.—Respect tout de même aux diverses races que nous avons appelées à vivre chez nous. Cessons de les traiter d'étrangers et donnons-leur le traitement loyal auquel elles ont droit en justice et en charité chrétienne bien entendue."

Voilà la base; elle est solide et il sera facile d'élever la structure en s'appuyant sur ces fondements quand il s'agira de régler toutes les questions qui nécessairement doivent être résolues par l'entremise de la politique.

Nous ne voulons pas brusquer les choses; nous voulons donner le temps à tous les esprits de peser le pour et le contre d'un tel mouvement.

Nous ne demandons pas une action trop hâtive et faite à la légère.

En toute chose il faut un but bien déterminé, un travail soutenu, et dans le cas qui nous occupe il faudrait une union presque complète.

Nous avons déjà reçu un nombre satisfaisant d'adhésions très sérieuses à l'action proposée.

Il semble y avoir unanimité chez nos compatriotes à réclamer l'organisation d'un parti politique indépendant de ceux qui existent déjà, bien que nos amis soient prêts à faire des alliances honorables avec ceux qui voudront d'abord reconnaître les principes établis plus haut.

La nécessité d'une grande assemblée publique où le plan serait discuté s'impose naturellement, croyons-nous.

Comme nous faisons appel cependant à toutes les races et à toutes les classes, il voudrait peut-être mieux attendre encore un certain temps avant de la convoquer.

Nous serons plus tard *plus* en état de former un jugement sûr, sur la conduite à tenir et sur les mesures à prendre.

Qu'on nous permette toutefois pour le moment de demander à tous nos amis, prudence sur les invitations qu'ils recevront pour assister aux différentes conventions que les partis politiques existants convoquent en ce moment.

La votation est loin et il est inutile d'engager son vote dès maintenant pour tel ou tel candidat, de tel ou tel parti.

Quelle que soit la position que chacun de nous doive prendre au moment de l'élection, reconnaissons franchement que notre situation actuelle au point de vue religion et langue est assez grave pour nous inciter à l'action réfléchie.

S'il est vrai que tout homme a un devoir civique à remplir, aujourd'hui plus que jamais, sommes-nous tous en face de ce devoir.

Quelles que puissent avoir été nos idées politiques, nos torts, nos fautes mutuelles dans le passé, n'est-il pas temps de jeter une planche sur le fossé qui jusqu'ici nous a séparés, pour nous engager tous ensemble dans le chemin des fières, mais raisonnables revendications patriotiques et religieuses.

Soyons vraiment frères!

Listes électorales

Rien ne nous empêche cependant de nous occuper activement et immédiatement de la préparation des listes électorales.

Chaque vote qui ne sera pas inscrit, sera un vote perdu aux prochaines élections.

N'oublions pas que les femmes, comme les hommes, ont cette année droit de vote.

Quelles que puissent être les idées d'un chacun sur ce point, il est clair pour tous, croyons-nous, qu'il est du devoir de tous les hommes, de toutes les femmes, de toutes les jeunes filles âgées de 21 ans, de se faire inscrire sur la liste électorale et de voter à la prochaine élection.

En élection c'est le vote qui compte!

Ne négligeons pas ce devoir et allons tous, hommes et femmes, faire inscrire nos noms sur la liste électorale.

La *Liberté* et le *Manitoba* ont donné la semaine dernière les avis qui leur ont été transmis par le secrétaire provincial pour les comtés de *Carillon, LaVérendrye, Saint-Boniface, Sainte-Rose, Iberville.*

Il y a encore un grand nombre d'autres comtés où nos compatriotes se comptent en grand nombre et pour lesquels on ne nous transmettra pas d'avis.

Des avis ont dû être donnés dans les journaux locaux; des affiches publiques seront en tous cas placées partout.

Qu'on nous permette encore une fois de demander à chaque électeur de s'occuper lui-même de l'inscription de son nom et de celui des membres de sa famille.

Jusqu'à présent nous avons été habitués à laisser faire ce travail, par les agents politiques des différents partis.

Or, cette année, ces agents sont moins nombreux, surtout parmi les nôtres.

Si nous n'y prenons garde, nous perdrons notre droit de vote et les autres prendront l'avantage.

A partir du 1er mai, soyons sur nos gardes!

Un dernier conseil:

Un comité paroissial devrait se former dans chaque paroisse, dimanche le 2 mai, pour que dès le lendemain chacun puisse être à son poste pour assurer l'inscription de son nom.

Joseph BERNIER.

TRES IMPORTANT

Les luttes électorales, chaudement contestées, sont surtout gagnées au jour fixé pour la révision des listes. Si donc vous tenez à exercer, au jour du scrutin, votre droit de vote, voyez à ce que votre nom soit mis sur les listes, le jour de la révision. Le parti qui surveille davantage gagne, ce jour-là, une première manche sur tous les autres.

Voulez-vous exercer quelque influence sur les affaires publiques de votre pays, à quelque parti que vous apparteniez, et quelles que soient vos préférences?

—Mais assurément; nous ne sommes pas des sauvages!

—Alors veillez aux listes. C'est au commencement de mai que cela se fera; voyez sur les journaux ou aux affiches publiques quel jour, exactement, c'est pour vous.

Nous ne sommes guère favorable à voir descendre nos mères, nos soeurs ou nos filles dans la politique. Leur place est ailleurs. Nous les respectons trop pour aimer à les voir approcher de ce bourbier. Mais, sans nous, la loi a été votée, et si nos femmes ne votent pas, nous pouvons perdre, de ce chef beaucoup d'influence sur les choses publiques. Ce serait un malheur.

QUE TOUTES LES FEMMES OU FILLES QUI ONT VINGT-ET-UN ANS FASSENT DONC METTRE LEUR NOM SUR LA LISTE ELECTORALE, AU COMMENCEMENT DE MAI.

Elles se serviront ou non de leur vote, au jour du scrutin, selon que des intérêts majeurs seront au jeu, dans la mêlée, mais si leur nom n'est pas sur les listes, elles désireraient en vain voter au jour du scrutin, ce sera impossible.

Mais, si on laisse à chacun d'agir pour soi, en pareille matière, il y a mille chances contre une que des milliers de noms, parmi les nôtres, ne seront pas sur les listes.

Nous conseillons la formation d'un comité de quatre à cinq membres bien actifs, dans chaque paroisse, pour voir à cela. C'est cette semaine même que ce comité doit se former et se mettre à l'oeuvre. Encore un coup, qu'il fasse bien attention au nom des femmes et des filles.

A celles-ci nous disons: Ne faites pas d'objection à cette démarche; secondez-la, même si la chose ne vous est pas agréable; il y a de graves intérêts en question.

SI NOUS VOULONS COMPTER POUR QUELQUE CHOSE DANS NOTRE PROVINCE, C'EST LE TEMPS D'AGIR. DEMAIN CE SERA TROP TARD.

Nous sommes partisan des actes non des hauts cris; le temps est venu de poser un acte, l'un des plus importants qu'un citoyen doive poser; agissons, sachons nous déranger.

Ne soyons pas des partisans politiques suivant aveuglément un parti, quel qu'il soit; ce n'est ni patriotique, ni sage, ni intelligent.

Sachons pour qui nous votons et pourquoi nous votons; et pour cela commençons par faire mettre notre nom sur les listes.

Le cinéma corrupteur

Sous ce titre, l'*Oeuvre des Tracts* vient de publier une nouvelle prochure. Elle est due à l'avocat Lefebvre, de Montréal, directeur de la Ligue des Retraitants. L'auteur expose d'abord ce que devrait être le cinéma, ce qu'il est malheureusement de nos jours, en particulier à Québec et à Montréal, où deux enquêtes récentes ont révélé un état de choses stupéfiant, comment il est nécessaire de réagir contre ces véritables écoles de vice, corruptrices de notre jeunesse, et quels moyens seront les plus efficaces. Des témoignages d'hommes distingués de Québec et de Montréal, puis l'aveu d'un pauvre condamné à mort viennent compléter cette brochure.

Il faut la classer parmi les plus intéressantes et les plus opportunes qu'a publiées l'*Oeuvre des Tracts*. Que de pères de familles, s'ils la lisaient, empêcheraient leurs enfants de fréquenter les cinémas; combien aussi voudraient faire quelque chose pour arrêter leurs ravages. Aussi faut-il la répandre dans tous les milieux, riches et pauvres.

Elle ne se vend que 5 sous l'exemplaire, 6 sous, franco: $4.00 le cent, $35 le mille, port en plus. A l'*Oeuvre des Tracts*, 1300, rue Bordeaux, Montréal. Tél. St-Louis 1053.

Le R. P. de Ponlevoy, dans sa *Vie du Père de Ravignan*, raconte cet épisode de la vie du célèbre religieux.

Jeune encore, et n'étant pas encore entré dans les ordres, il assistait à un grand dîner. Auprès de lui se trouvait une jeune fille trop bien et trop peu habillée. Lui restait raide et taciturne. La malheureuse jeune fille hasarde enfin cette question:

—Monsieur de Ravignan, vous n'avez pas d'appétit?

—Et vous, Mademoiselle, vous n'avez pas de honte?...

A son tour elle perdit l'appétit. Vingt ans après, elle en rêvait encore...

Feuilleton de la Liberté No 7

LA PETITE CHANOINESSE

PAR

M. Delly

Elle avait de très beaux yeux, lady Maud — des yeux clairs et hardis où elle laissait lire tous ses sentiments à celui qui, sans le chercher, avait pris son coeur jusqu'alors insensible. Et ils disaient en ce moment, sans ambage: "Vous avez comme vous êtes aimé."

—Evidemment. On n'ignore jamais quand on a l'heur de plaire, je crois. Mais il est toujours flatteur de se l'entendre dire par une charmante cousine.

Il raillait, légèrement. L'amour de cette belle Maud, assez orgueilleuse et difficile flattait son amour-propre; mais il n'y répondait pas, car elle lui restait indifférente... Et en ce moment, tandis qu'elle le regardait, il évoquait des yeux couleur de violette, veloutés, profonds, timides... un peu craintifs de l'amour, déjà semblait-il — de l'amour qu'Elys avait peut-être deviné sous les traits du jeune et bel étranger près duquel, dans l'allée de Prexeuil, elle avait marché pendant un moment.

Ayant arrêté net les objections de sa grand'mère et fait comprendre à Maud l'inutilité de [illegible] insistance, M. de Chancenay partit donc le lendemain pour Gouzy, en automobile cette fois, et sans prévenir de son arrivée.

VII

Deux fois dans la semaine Elys, en compagnie de Mme Bathilde, allait visiter quelques pauvres, quelques malades aux alentours de Prexeuil, porter des secours, beaucoup moins abondants que toutes deux l'eussent voulu, car les vicomtes de Valromée, père et fils, après avoir dilapidé leur propre fortune, avaient largement entamé celle des Prexeuil, de telle sorte qu'il restait aux trois chanoinesses juste de quoi vivre dans une relative aisance et entretenir tant bien que mal le château ou du moins la partie des bâtiments qu'elles habitaient.

Elys aimait ces visites charitables. Son coeur délicat aspirait à se dévouer, à se répandre sur autrui. Mme de Prexeuil constatait cette disposition avec un vif contentement, et songeait volontiers: "Je crois qu'elle penche vers la vocation religieuse, ma petite Elys. Tant mieux, car cela me dispensera d'en contrecarrer une autre."

Or, la tante se trompait. Si profondément pieuse que fût Elys, elle n'avait pas le désir de la vie conventuelle. Jusqu'à ces derniers temps, la jeune fille n'envisageait d'autre perspective que celle de passer toute son existence à Prexeuil, d'y vieillir dans le célibat, comme l'avait fait Mme Antoinette, comme continuait de le faire Mme Bathilde. Car, dès l'enfance de sa petite-nièce, la chanoinesse de Prexeuil lui avait persuadé que tel était pour elle le sort le plus enviable, et le seul qu'elle dût espérer, si l'état religieux ne l'attirait pas.

De mariage, il n'avait jamais été question. Mme de Prexeuil, en faisant elle-même l'éducation et l'instruction d'Elys, avait eu soin d'envelopper ce sujet d'un voile d'indifférence dédaigneuse, ou de le présenter sous un jour défavorable, bien fait, pensait-elle, pour en détourner une âme sensible et sérieuse telle que celle-là. Naturellement, jamais le plus blanc des romans n'était tombé sous les yeux d'Elys. Et la chanoinesse retenait une grimace de déplaisir quand, dans les ouvrages des plus graves auteurs, il était question d'amour.

"Ah! s'ils avaient souffert comme moi de cette chose maudite, ils n'en parleraient pas si complaisamment!" songeait-elle avec colère.

Ayant ainsi élevé sa petite-nièce, la tenant à l'écart du monde, et presque sans relations, dans ce solitaire Prexeuil, Mme Antoinette comptait bien, étant donnés surtout la nature et les goûts d'Elys, que celle-ci s'arrangerait sans regret de l'existence préparée pour elle par la tante qui lui avait tenu lieu de mère. Comme les filles nobles d'autrefois n'étaient pas néanmoins attirées par la vie du cloître, Elys, obéissant à la direction de sa grand'tante, avait demandé son admission dans un chapitre autrichien, en faisant preuve des nombreux quartiers de noblesse nécessaires. Ainsi, pensait Mme de Prexeuil, elle aurait une situation honorifique, porterait le titre de comtesse, et continuerait, après ses tantes, de remplir dignement ses devoirs de châtelaine, en oubliant qu'elle était une vieille fille.

Toutes ces petites combinaisons n'avaient qu'un défaut: elles se basaient sur une complète méconnaissance du caractère d'Elys et des aspirations, à peine conscientes encore, de cette jeune âme sortant de l'adolescence.

Mme Antoinette considérait sa petite nièce comme une enfant intelligente, docile, mêlant des goûts sérieux à une gaieté pure et tranquille. Or, Elys était bien cela; mais il existait autre chose encore, dans cette nature de jeune fille — un délicieux mystère que M. de Chancenay, observateur prompt et subtil, amoureux, en outre, avait perçu, lui, dans ce regard candide, plein de pensées profondes.

Elys avait un coeur ardent, une imagination vive, et dans la mélancolique solitude où la confinait la volonté de sa grand'tante, elle s'était prise à rêver, parfois sans presque en avoir conscience. De quoi? A quoi? Rien de précis ne se présentait à son esprit. Elle évoquait le souvenir de châtelaines d'autrefois, qui avaient passé dans Prexeuil, toute une partie de leur existence, et qui avaient été de jeunes épouses, de jeunes mères, souvent heureuses, comme l'attestait le "livre de raison" où elles notaient les événements importants de leur vie. Il y avait de simples petites phrases comme celles-ci:

"Aujourd'hui, anniversaire de notre mariage, nous avons assisté à la sainte Messe pour remercier Dieu de ces dix années de bonheur."

"Ce mercredi de Pâques, notre fils Jean-Marie-François a été baptisé dans la chapelle de Prexeuil. Merci, Seigneur, pour la belle couronne d'enfants que vous donnez à vos serviteurs!"

"En ce jour de la fête des apôtres Pierre et Paul a été béni le mariage de notre fils Elys avec Louis-Bénigne de Varzon, marquis de Sommelles. Bienheureux apôtres, priez pour ces enfants qui s'aiment, qui sont jeunes et confiants, afin qu'ils sachent porter d'un coeur vaillant les devoirs de la vie!"

La chanoinesse de Prexeuil avait pris grand soin d'éloigner de sa petite-nièce les romans imaginaires, et même d'expurger à son usage des textes d'histoire et de littérature; mais elle lui avait donné à lire le livre de raison de ses aïeules, comme il était de tradition dans la famille, quand les filles atteignaient quinze ou seize ans, afin qu'elles s'édifiassent de la piété, des vertus, de la vie forte et simple des anciennes dames de Prexeuil. Mme Antoinette, qui était cependant une femme d'intelligence réfléchie, n'avait pas vu ce que contenaient de danger — à son point de vue — ces évocations, souvent brèves et presque sèches, des joies, des souffrances, de la vie intime d'une famille, dont généralement les membres avaient été unis, s'étaient aimés, se réjouissaient ou s'attristaient les uns pour les autres... Et pourtant, c'était en lisant le livre de raison qu'Elys avait commencé de rêver à d'imprécises joies, que ne lui laissait pas envisager l'existence telle que l'avait tracée pour elle sa grand'tante.

Cette Elys de Prexeuil, qui épousait Louis-Bénigne de Varzon, marquis de Sommelles, excitait particulièrement l'intérêt de la jeune fille. Celle-ci cherchait à se le représenter, se l'imaginait sous ses propres traits, parce qu'elle portait le même nom... Et Louis-Bénigne, portrait, ainsi qu'elle se le figurait... Grand, blond, un air fin et sérieux, des yeux fiers, mais qui sauraient se faire doux...

Madame la chanoinesse de Prexeuil, les livres de raison peuvent aussi donner aux jeunes personnes des idées romanesques! Pour ne vous en être pas avisée, que de soucis vous vous prépariez!

Ces innocentes imaginations, auxquelles d'ailleurs Elys ne s'attardait pas, seraient peut-être restées à l'état stationnaire, si la jeune fille n'avait pas connu Ogier de Chancenay.

Il était précisément blond, comme le Louis-Bénigne de ses rêves — d'un blond un peu foncé, tel qu'elle l'aimait, et grand, svelte, d'allure très élégante. Il avait des yeux fiers — des yeux superbes, et qui devenaient doux... plus que doux...

Cette chaude caresse du regard d'Ogier, Elys ne pouvait l'oublier. A ce souvenir, elle sentait les battements de son coeur qui se précipitaient. Plus d'une fois, depuis sa rencontre avec M. de Chancenay, elle s'était surprise à se remémorer les quelques paroles échangées, à se revoir près de lui, dans l'allée de noyers.... Troublée, inquiète, elle éloignait ces retours d'imagination. Mais bientôt, la fière silhouette masculine, les yeux aux ardentes lueurs orangées, le sourire d'ironie légère, très charmeur, se représentaient à son esprit, agitaient à nouveau son jeune coeur d'un vif émoi qui n'était autre que l'amour. Oui, elle aimait déjà Ogier, sans le savoir, avec une admiration ingénue à laquelle se mélangeait un peu de crainte, car Mme Antoinette n'avait pas manqué, chaque fois que s'en présentait l'occasion, de lui montrer l'humanité masculine sous de sombres couleurs.

Mme de Prexeuil ne se doutait pas de cet état d'esprit, que rien ne décelait au dehors, si ce n'est, peut-être, un léger changement dans l'humeur de la jeune fille, moins gaie, un peu plus songeuse. Satisfaite du prompt départ de M. de Chancenay, et n'imaginant pas qu'il dût jamais revenir — d'ici longtemps, du moins — à la paisible maison du Pré-Béni, elle se disait qu'au cas où il aurait fait sur le cerveau d'Elys quelque impression, celle-ci devrait s'effacer vite, chez une nature aussi raisonnable, aussi peu romanesque.

Ainsi donc, en apparence, rien n'était changé dans l'existence de la jeune chanoinesse. Elle s'occupait toujours diligemment de l'intérieur, du bien-être de ses tantes, travaillait pour les pauvres, ornait l'église et, dans ses moments de loisir, dessinait ou faisait de la musique. Dans cet art, elle avait eu pour professeur Mme de Valheuil, et ses dispositions naturelles aidant, elle était devenue remarquable exécutante.

Mme Antoinette aimait à l'entendre jouer des airs anciens, sur un clavecin conservé précieusement à Prexeuil. Elys en possédait un certain nombre, enfermés dans plusieurs minces cahiers reliés en veau fané, sur lesquels étaient frappées les armoiries de Prexeuil. Un soir, en les rangeant, elle s'aperçut que l'un d'eux manquait. Après l'avoir vainement cherché, elle se souvint de l'avoir laissé au Pré-Béni, précisément dans la journée qui avait précédé la mort de Mme de Valheuil. Depuis, le triste événement lui avait fait oublier cette circonstance.

Mme de Prexeuil déclara:

—Eh bien, demain, passe au Pré-Béni pour demander à Rosalie de te le chercher. Il n'y a pas à confondre, puisqu'il est marqué à nos armes, et que ton nom y est inscrit.

—Ou bien je lui en dirai un mot, en sortant de la messe, et elle enverra Mélite le porter.

—Comme tu voudras, mon enfant... Je comprends qu'il soit triste pour toi de passer le seuil de cette demeure, où notre excellente amie n'est plus. Parle donc à Rosalie, tout simplement, puisque tu as occasion de la voir chaque matin.

Mais le lendemain, à la messe, Elys constata l'absence de la vieille femme de chambre, qui avait coutume d'y assister chaque jour.

En sortant de l'église, elle dit à la chanoinesse de Valromée:

—Je pense que Rosalie est fatiguée, ou souffrante. Je vais donc aller au Pré-Béni m'en informer; puis je prendrai en même temps ce cahier.

—C'est cela, ma petite. Moi, je m'en vais en avant, chez le [illegible]

Elles se séparèrent à la sortie du village, et la jeune fille continua de monter vers le Pré-Béni.

Comme l'avait dit sa grand'tante, il lui en coûtait d'entrer dans cette demeure où ne demeurait plus que le souvenir de la femme simple et bonne, finement intelligente sous des dehors un peu lourds, qui avait si bien aimé la petite Elys de Valromée. Revoir ces pièces vides, ces objets qu'elle avait touchés, tout ce cadre familier où cette amie chère avait passé la dernière partie de sa vie, apparaissait à la jeune fille aimante et si délicatement impressionnable comme une véritable épreuve.

En arrivant près de la maison, elle vit ouvertes toutes les fenêtres du premier étage, et elle pensa: "Rosalie profite du soleil, pour aérer ces pièces. Elle a bien raison, car nous n'en avons peut-être pas pour longtemps, de ce bon soleil encore chaud."

Elle poussa la barrière de bois et entra dans la cour. A ce moment, Liaou, venant des communs dissimulés derrière un bosquet, s'élança vers elle avec un aboiement joyeux.

Elle caressa la grosse tête, en essayant de modérer les transports du terre-neuve.

—Bonjour, mon bon vieux!.. bonjour, Liaou!... Mais laisse-moi, maintenant... voyons, laisse-moi!

Elle avançait, tout en parlant, vers la porte de la maison, qu'elle ouvrit en habituée. Elle entra dans le vestibule... et s'immobilisa, stupéfaite, les joues soudainement empourprées.

Au seuil de la bibliothèque venait d'apparaître M. de Chancenay, en élégante tenue du matin. Une surprise mêlée de très vif contentement se lisait dans le regard qu'il attachait sur la jeune fille, tout en la saluant.

Elle balbutia:

—Pardon, monsieur... J'ignorais. Je venais demander quelque chose à Rosalie...

—Mais, mademoiselle, je vous en prie, que ma présence ne vous gêne en rien!... Je suis arrivé hier soir, tout à fait impromptu, ce qui a quelque peu désorienté cette pauvre Rosalie... Veuillez entrer ici, je vais la faire appeler.

Il ouvrait la porte du salon, et s'effaçait pour laisser passer la jeune fille.

Elys, retrouvant un peu sa présence d'esprit, dit avec une hésitation timide:

—Mais, monsieur, puisque vous êtes là, je crois que c'est à vous qu'il me faut demander...

—Quoi donc, mademoiselle?

Elle expliqua en quelques mots ce qui l'amenait.

Ogier sourit, en déclarant:

—Mais oui, ceci ne regarde pas Rosalie. C'est moi qui vous prie, mademoiselle, de faire toutes les recherches qu'il vous plaira, et de me permettre de vous aider.

Elle rougit un peu plus, balbutia un remerciement, tout en entrant dans le salon. M. de Chancenay l'y suivit. Il alla ouvrir les volets, et le soleil pénétra dans la grande pièce au mobilier fané, vint éclairer le visage troublé d'Elys, sa robe grise aux plis souples, sa croix de chanoinesse, au bout du ruban bleu de roi.

—Maintenant, mademoiselle, voulez-vous m'indiquer où vous pensez que doive se trouver ce cahier?... Car vous êtes ici beaucoup plus au courant que moi.

Elle désigna un bahut, que M. de Chancenay ouvrit. Elys, s'approchant, eut vite fait de trouver ce qu'elle cherchait — beaucoup trop vite, au gré d'Ogier.

Mais puisqu'il la tenait, il ne la laisserait pas aller si promptement, cette belle petite chanoinesse!... Aujourd'hui — était-ce l'effet de l'amour qu'il avait entretenu en lui, pendant cette absence, en regardant souvent la photographie d'Elys — elle lui paraissait plus jolie encore. Il la considérait avec une tendre complaisance, tandis qu'elle feuilletait le cahier où s'étaient glissées des feuilles détachées d'un autre volume... Et son coeur s'émouvait plus profondément, devant cette beauté, ce charme jeune et pur, cette candide séduction de lis tout ignorant de son parfum troublant.

Elys, relevant la tête, dit avec son fin sourire, un peu timide en ce moment:

—Voilà mon bien... Je vous remercie, monsieur, et vous prie de m'excuser, car je vous ai dérangé...

—Oh! mademoiselle, ne parlons pas de cela! Je suis au contraire charmé d'avoir été là si à point pour suppléer Rosalie... Car j'ai gardé le meilleur souvenir de Mme la chanoinesse Elys de Prexeuil, si peu que je l'aie vue.

Un sourire, d'une ironie très douce, entr'ouvrait ses lèvres, animait ses yeux, dont l'ardente caresse enveloppait Elys.

Elle rougit plus fort, abaissa un peu les cils bruns qui frémissaient au bord de paupières...

Ogier poursuivit, avec un accent de raillerie légère et tendre:

—C'est amusant, ce titre de chanoinesse porté par une toute jeune fille comme vous.... Mais heureusement, cela ne signifie rien. Dans peu de temps, sans doute, vous le quitterez pour vous marier.

Il revit les yeux violets qui le regardaient avec une surprise mêlée d'émotion profonde.

—Pour me marier?... Mais je ne me marierai pas...

Il eut un rire amusé.

—Oh! ce n'est pas du tout prouvé! Avez-vous donc tellement envie de suivre l'exemple de vos tantes, mademoiselle?

Elys ne répondit pas. Elle éprouvait tout à coup un malaise, une émotion très vive, sous le chaud regard de ce jeune homme qui lui parlait d'une forme d'avenir que jamais on ne lui avait fait envisager.

D'un geste machinal, elle mit sa main un peu tremblante sur la tête de Liaou, qui se rapprochait d'elle.

Ogier sourit, sans insister. Le trouble de la jeune fille ne lui échappait aucunement, et lui révélait que la petite chanoinesse entrevoyait des horizons nouveaux, qui ne lui déplaisaient peut-être pas.

Il dit avec une grâce courtoise, après un court silence:

—Il me serait très agréable, mademoiselle, que vous choisissiez dans cette musique ce qui peut vous plaire, en souvenir de votre vieille amie. Je vous le ferais porter à Prexeuil, avec l'autorisation de Mme votre tante...

—Oh! merci, monsieur!.... Mais je ne voudrais pas... Je crois que ma tante...

Elle était de plus en plus gênée, la jolie chanoinesse — et si émue, si délicieusement émue!

—Eh bien, vous le demanderez à Mme de Prexeuil, n'est-ce pas?

—Oui, c'est cela...

(A suivre)

Une pilule pour la femme délicate.—Les femmes les plus délicates peuvent suivre un traitement aux Pilules Végétales de Parmelee sans craindre aucunement les conséquences. Leur effet, tout en étant très efficace, est doux et agréable. Vous n'avez besoin d'aucun purgatif violent, comme en pourront témoigner des milliers de femmes. C'est pourquoi on les recommande fortement aux femmes qui, plus que les hommes sont sujettes [illegible]

Notre Concours

PREMIER PRIX DE LA 2me CATEGORIE

Cécile Simons, Académie Saint-Joseph

Deux enfants sont dans leur chambre: Elizabeth et Suzanne. Elles parlent. Que peuvent-elles bien se dire? Soyons indiscrètes et écoutons leur conversation, ce ne sera pas un gros péché. Elles parlent de Maisonneuve. Mais, chut! écoutons:

"As-tu déjà entendu parler de ce beau pays de France où le ciel est si bleu, où la terre est si belle? Où les habitants sont si joyeux?

—Oh! oui, bien souvent, et je l'aime comme ma patrie.

—Tu as raison. Là il y avait des hommes dévots serviteurs de Marie. En son honneur, ils fondèrent l'association de Notre-Dame de Montréal, et ils nommèrent Paul de Chomedy, sieur de Maisonneuve, chef.

—C'est lui qui a une belle statue Place d'Armes, à Montréal. Il tient fièrement son drapeau d'une main, son épée de l'autre; il regarde le ciel et semble lui offrir son emblème.

—Oui! c'est bien lui. Il y avait deux gentilshommes, Français, M. le Royer de la Dauversière et M. Jean-Jacques Olier. Ils voulurent fonder une maison catholique et française dans l'île de Montréal. Ils confièrent leur oeuvre à M. de Maisonneuve, qui s'acquitta de cette mission avec la bravoure et la tenacité qui le caractérisaient. Il fit équipper deux vaisseaux, l'un à Dieppe, l'autre à La Rochelle.

Il est impossible de parler de M. de Maisonneuve sans y associer Jeanne Mance, une héroïne qui, bravant les périls et la misère, se rendit au Canada. Elle voulait se sacrifier au service des malades. S'embarquèrent aussi, cinquante colons, braves et résolus. Suis-les bien, ma petite Suzette. Ils sont sur la mer; ils avancent, ils abordent. Ecoute les cris de joie des habitants saluant leur arrivée. M. de Montmagny, gouverneur du Canada, voulut retenir Maisonneuve à Québec, car 50 hommes n'étaient pas à dédaigner dans une ville qui comptait 200 habitants.

—Va-t-il rester à Québec?

—Rassure-toi. A toutes les promesses comme à toutes les objections de Montmagny, il répondit: "Je ne suis pas venu pour délibérer mais pour agir. Je suis venu pour fonder une colonie à Montréal, et j'irai, quand même tous les arbres de la forêt se changeraient en autant d'Iroquois."

—Ce sont des animaux, les Iroquois?

—Non. Ce sont des hommes sauvages, tout rouges, qui rôtissaient les personnes pour les manger.

—Brrr..... que j'ai peur. Est-ce qu'il y en a encore?

—Non. Il n'y en a plus que dans les livres, ou, du moins, ils ne sont plus méchants.

—Tant mieux, car j'aurais eu bien peur. Mais continue.

—Un homme généreux, Pierre Puyseau, mit toute sa fortune à la disposition de Maisonneuve.

—Il devenait bien riche?

—C'était pour fonder sa colonie. Tous les préparatifs terminés, les colons partent pour Montréal, où ils arrivent le 18 mai 1612. Ils nomment l'endroit Ville-Marie en l'honneur de la sainte Vierge, et un petit autel fut érigé.

—Il n'y avait pas d'églises?

—Non, il n'y avait que des forêts. Le Père Vimont, un pieux Jésuite, célébra la sainte messe et leur dit ces paroles d'espérance: "Ville-Marie est un petit grain de sénevé qui deviendra un grand arbre." Mais ils doivent se loger. Juste à l'angle formé par la rue de la Commune et la Place d'Youville, à Montréal, Maisonneuve fit construire la première habitation et l'entoura de troncs d'arbres pour la préserver contre les attaques des Iroquois. Mais ce ne sont pas les Iroquois qui menacent le fort, mais un fléau qui se rit des troncs d'arbres.

—Qu'est-ce que c'est?

—Attends donc. C'est l'inondation. En véritable chrétien, Maisonneuve implore Dieu et sa divine Mère, et fait voeu de porter une grand croix sur ses épaules jusqu'en haut du Mont Royal. Dieu couvre le fort de so protection, et les eaux en fureur doivent se retirer devant la toute-puissance divine.

—Est-ce qu'il a accompli sa promesse?

—Bien sûr. Quelque temps après les Iroquois, au nombre de deux cents, viennent, avides de carnage et de sang, attaquer le fort. Maisonneuve, à la tête de 30 hommes, fait une sortie, tue de ses mains le chef sauvage et met les Iroquois en fuite.

—Bravo! Bravo! Oh! que j'aime Maisonneuve! Comme il est brave! Continue, vite.

—Oui. Maisonneuve ne songe pas seulement au bien-être temporel, mais aussi spirituel. Il donne des terres à Jeanne Mance et à Marguerite Bourgeoys.

—Qui sont-elles?

—Ce sont deux nobles héroïnes que nous devons aimer et admirer à l'égal de nos grands héros. Elles reçurent du ciel leur sainte mission. Jeanne Mance fonda un hôpital pour les malades et les blessés, qu'elle soigna avec un dévouement infatigable, rien ne la rebutait. Elle fut le coeur de la colonie. Marguerite Bourgeoys se chargea de l'éducation des jeunes filles, et ce fut la Vierge elle-même qui dans une apparition lui ordonna de venir au Canada.

—Tu me raconteras un jour leur histoire, n'est-ce pas? Maintenant continue Maisonneuve.

—Hélas! sa carrière est brisée. Calomnié par ses ennemis, il est disgracié par le vice-roi et rappelé en France. Mais Dieu le soutient, il ne se révolte pas, ne cherche pas à se justifier. Le Divin Maître jugeant que son fidèle serviteur avait amassé assez de mérites, le rappela près de lui le 9 septembre 1676. Et Montréal reconnaissante lui élève une statue."

La voix de la jeune fille devient grave, mais peu à peu elle s'anime:

"Voilà l'histoire de M. de Maisonneuve, qui doit être placé au premier rang de nos héros dont nous prononçons les noms à genoux. On dit parfois: "La France se perd." Mais non, Suzette, mille fois non. La terre qui a produit tant de héros catholiques restera toujours catholique. Maisonneuve est un sublime exemple pour nous; il nous apprend: l'abnégation, l'humilité, l'obéissance, la piété, le courage. Quand on nous punit injustement, notre orgueil se soulève, on crie à l'injustice, on se fâche; et cela pour de petites choses. Mais le héros, lui, ne dit rien et il s'agit de son honneur! Comme Jésus crucifié, il pardonne à ses ennemis. Et quelle piété! quelle bravoure! Aime ta patrie, Suzette; prends pour exemple Maisonneuve, et pour devise. "Je me souviens."

Le temps a passé; la pendule marque 9 heures. La blonde Suzette se couche et s'endort doucement en rêvant à Maisonneuve, ce héros qu'elle aime, qu'elle admire et dont elle veut suivre l'exemple.

Réfléchissons bien. Prenons exemple sur Maisonneuve. Soyons soumises, obéissantes, pieuses, humbles comme ce grand homme et nous éprouverons la joie la plus pure d'une conscience tranquille.

DEUXIEME PRIX DE LA 2me CATEGORIE

Antonin Morier, Ecole Provencher

Combien est intéressante l'histoire détaillée de l'établissement de la race française au Canada. Elle nous montre une série de héros, d'héroïnes, de martyrs qui sacrifiaient volontairement les plus chères affections, la fortune, le bien-être, la vie même, afin de travailler au salut des sauvages et à la grandeur de la France. Nous devons une grande reconnaissance aux Demoiselles de la Ligue, d'avoir provoqué une étude complète de la vie de ces illustres ancêtres.

De Maisonneuve est une de ces nobles figures qui apparaissent dans les premières pages de l'histoire de la Nouvelle-France. Voici, d'après les Contes Historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, comment De Maisonneuve fut chargé de la fondation de Montréal ou Ville-Marie.

Les Pères Jésuites, déjà engagés dans les missions du Canada, firent de belles relations de ce qui s'y faisait, mais surtout du bien qu'il y avait à faire, et du grand besoin de colonisateurs du côté de l'île de Montréal. Alors il se fonda, à Paris, la nouvelle Compagnie de Notre-Dame de Montréal, dont les deux membres principaux étaient Jérôme Le Royer de la Dauversière, et Jean-Jacques Olier. Ils étaient à la recherche d'un homme religieux, habile, prudent, courageux, capable de mener à bonne fin l'ntreprise difficile qu'ils projetaient, lorsqu'on leur parla du Sieur de Maisonneuve, qui avait l'intention de consacrer sa fortune et sa vie au Canada. Aussitôt, ils se mirent en relations avec lui, et lui confièrent le soin de fonder un établissement catholique et français dans l'île de Montréal sous le vocable de "Ville-Marie.

De Maisonneuve équipa à ses frais trois vaisseaux: deux à la Rochelle et un à Dieppe. Il engagea cinquante colons aussi habiles à manier le fusil que les instruments d'agriculture; l'illustre Compagnie de Jésus lui accorda le Père de Laplace, comme chapelain; et le ciel, au moment du départ, lui donna Mlle Mance, qui sera l'ange de la colonie.

Ils quittent les côtes de la France en 1641 et débarquent à Québec. Le gouverneur, M. Montmagny, aurait voulu garder la vaillante colonie pour renforcer celle de Québec; il songea à effrayer De Maisonneuve, en lui faisant un tableau épouvantable des dangers qu'il courrait dans le voisinage des terribles Iroquois. Mais De Maisonneuve répondit bravement: "J'irai fonder Ville-Marie, quand même tous les arbres de la forêt se changeraient en autant d'Iroquois."

Comme la saison était trop avancée pour se rendre à Montréal, où rien n'était prêt pour les recevoir, ils passèrent l'hiver parmi les colons de l'endroit. De Maisonneuve et Mlle Mance reçurent l'hospitalité de M. Pierre du Puyseau, un seigneur passablement riche et d'une grande piété; il mit tous ses biens à la disposition du fondateur de la nouvelle colonie. L'hiver fut employé à la construction de barques et aux préparatifs nécessaires.

Le 8 mai 1642, De Maisonneuve et ses compagnons, M. du Puyseau, Mlle Mance, le Père Vimont, jésuite, s'embarquent pour l'île de Montréal, qu'ils atteignent le 18. Le Père Vimont y célèbre aussitôt la messe; il fit ensuite un petit sermon de circonstance, dans lequel il prédit que la fondation de Ville-Marie est un grain de sénevé qui deviendra un grand arbre.

Bientôt une habitation s'élève sur la pointe de terre qui forme l'angle de la rue actuelle de la Commune et de la Place d'Youville. On la fortifie avec une forte palissade de pieux, pour se protéger contre les attaques des Sauvages. Ceux qui n'étaient pas employés à la construction, s'occupaient à défricher le sol et à ensemencer. Les Iroquois ignorèrent quelque temps la présence des Visages Pâles, et la colonie prospéra.

Cependant, dès le premier hiver, une grande calamité les menaçait; la rivière grossissait à vue d'oeil, elle montait et montait toujours; elle baignait déjà le pied de l'habitation, menaçant de l'inonder et de l'emporter. Dans cette extrémité, De Maisonneuve, dans un mouvement de foi forte et simple, fabrique avec deux troncs d'arbres une grande et lourde croix, et fait voeu de la porter sur ses épaules jusqu'au sommet du Mont Royal, et de l'y ériger, en souvenir reconnaissant, s'ils étaient sauvés. Il plonge la croix dans les flots, qui aussitôt s'arrêtent, puis se retirent dans leur lit. De Maisonneuve remplit sa promesse avec joie et amour.

La même année, Mlle Mance, avec les fortes sommes d'argent que lui accordait la pieuse et modeste Madame de Bullion, commença la construction de l'Hôtel-Dieu, puis le garnit avec le confortable des meilleurs hôpitaux français et se voua elle-même au service des malades, colons ou sauvages.

Cependant les Iroquois apprirent la présence des Français à Ville-Marie, en poursuivant une troupe d'Algonquins qui se réfugièrent dans le fort. Dès lors ces ennemis implacables résolurent l'extermination des étrangers. Ils se cachaient dans les bois et les buissons avoisinant le fort et les terres mises en culture, soit un seul, soit dix, vingt, cinquante, quatre-vingt, cent. Dès lors il n'y avait plus de sécurité en dehors du fort, et il a fallu toute l'habileté, toute la prudence et l'énergie de M. de Maisonneuve pour ne pas se laisser surprendre ou attirer dans les bois.

Une circonstance montra qu'il voyait juste, tout en démontrant également sa bravoure. Depuis quelque temps les guerriers de M. de Maisonneuve se persuadaient qu'ils pourraient vaincre et anéantir les ennemis, et ils attribuaient son inaction à la poltronnerie. Un jour on annonce l'approche de deux cents Iroquois; les guerriers s'échauffent, et trente d'entre eux demandent à combattre. De Maisonneuve sort du fort à leur tête. Mais bientôt les flèches arrivent de tous côtés, et blessent plusieurs guerriers; ils s'aperçoivent que les Iroquois allaient les cerner et se hâtent de battre en retraite. De Maisonneuve marche le dernier; le chef sauvage se précipite pour l'assommer, mais il le tue d'un coup de feu. Alors les Iroquois s'arrêtent et emportent le cadavre de leur chef, ce qui sauve la colonie.

En 1653, De Maisonneuve fait une tournée en France et recrute un grand nombre de bons colons; il amène aussi la jeune Marguerite Bourgeoys, qui fondera en 1659 la florissante congrégation de Notre-Dame, et Gabriel de Queylus, avec d'autres Sulpiciens, pour établir un séminaire. En 1664 De Maisonneuve voyait ses travaux, ses peines, ses souffrances couronnés de succès; la bourgade promettait le plus brillant avenir; il pouvait être fier de son oeuvre et en jouir, entouré de l'estime et de l'affection des colons.

Dieu, pour augmenter les mérites de son fidèle serviteur, permit qu'il fût à la peine juqu'à la fin de sa vie. De Maisonneuve s'était rangé du côté de Mgr Laval dans une discussion avec M. de Mésy à propos du paiement de la dîme. Le vice-roi en garda rancune à M. de Maisoneuve; par des procédés injustes il fit appeler en France le brave fondateur de Montréal, en 1664.

A l'affliction de l'injuste disgrâce s'ajouta celle de l'abandon et de la misère pendant douze ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, le 9 septembre 1676.

Mais l'oeuvre du fondateur a survécu; Montréal est la métropole du Canada, une des plus belles et des plus florissantes villes du monde et la quatrième ville française de l'univers pour la population.

Montréal n'a pas oublié De Maisonneuve. Dans un monument élevé sur la Place d'Armes, la ville reconnaissante a fait l'apothéose de Paul de Chomedy, Sieur de Maisonneuve, son illustre fondateur.

La vie de ce héros nous enseigne le dévouement jusqu'aux grands sacrifices pour la cause de Dieu et de notre race, si les circonstances le demandent, sans compter sur la reconnaissance des hommes, qui est si rare ou si lente.

CHRONIQUE

Page Féminine

[illegible]

ET LE SOUPER N'ETAIT PAS PRET...

Passant devant la pharmacie, je me souviens d'un achat à faire et j'entre. Un homme est là, qui attend. Je le connais de nom, et aussi, hélas! de réputation. De loin, je le regarde, devinant d'instinct ce qu'il est venu chercher. Je ne me trompe point. Sans fausse honte, il échange, une minute plus tard, un billet de cinq piastres contre une bouteille de "Rye".

Mon coeur se serre. Cinq piastres pour de l'Eau-de-vie! Deux autres piastres pour la prescription! C'est une somme, savez-vous, pour qui gagne son argent à la sueur de son front! Et celui-ci est pauvre: vous le devineriez en le rencontrant. Et chacun sait que sa famille manque trop souvent du nécessaire, qu'il a une femme pâlotte et des enfants souffreteux. Mon Dieu, que ne leur achète-t-il du pain? que ne paie-t-il la visite d'un médecin et le remède par celui-ci prescrit aux siens malades? Peut-être ce médecin ne dirait-il que ceci: "Mais diantre! ils ont faim! Nourrissez-les donc de boeuf, et donnez-leur donc un peu de bonheur. C'est tout ce qui leur faut."

Au contraire, voilà une somme qui fera pleurer une femme, gémir des enfants, faute de soins, et portera le dernier coup au bonheur, déjà branlant sur ses bases, dans ce foyer.

A cela, je pensais tristement, aussi à la réception qu'on ferait à ce pauvre insensé — pour ne pas dire autre chose — lorsqu'il rentrerait chez lui; au désappointement de celle qui guettait son retour; à l'amour juré; au soutien promis au pied des autels; puis à l'oubli facile de tous ces engagements devant une bouteille!

...Je vois le jour s'éteindre lentement. Dans les maisons d'alentour, on remplace la lumière du jour par la lumière électrique. Les feux de la rue, à leur tour, s'allument. Seulement dans l'humble maisonnette que voici, on semble ne faire aucun cas de ce mouvement de la nuit qui vient. Une petite femme, aux traits fatigués, à l'air songeur et inquiet, nerveuse, regarde à la fenêtre sans rideaux. Qui attend-elle?...

C'est l'heure où chacune va et vient dans la cuisine, prépare le souper pour sa famille qui saura bientôt y faire honneur..........

Celle-là s'en soucie-t-elle? Pourtant, ses petits enfants ont faim. L'ignore-t-elle? Elle-même est faible, ah! si faible!

Ses yeux ne quittent pas la grand'route.

...Mais cette fois, elle se lève. Elle "le" voit venir, un paquet sous le bras. C'est sûrement la viande, le pain demandés le matin...

Quand elle saura!!! Que vont-ils se dire, lui, pour expliquer sa conduite, elle, pour exprimer son angoisse?

Et comme il arrive souvent, il est bien capable, après ça, de se plaindre que le souper ne soit pas prêt, qu'il n'y ait pas de feu dans la maison, qu'il n'y ait pas de sourire pour l'accueillir...

Alors, lui noiera dans son verre jusqu'à l'idée d'un remords... Mais elle?... mais les petits?...

JACQUELINE des ERABLES.

23 avril, 1920.

Une huile puissante.—On ne prétend pas que l'Huile Eclectrique du docteur Thomas guérira tous maux, mais ses modes d'emploi sont si nombreux qu'on peut dire qu'elle tue généralement la douleur. Elle a accompli de grandes choses et tous les efforts faits pour trouver quelque chose de mieux ont échoué. Sa force est connue de tous ceux qui ont expérimenté sa valeur.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

IVe DIM APRES PAQUES
(S. Jean, XVI, 5-14)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Je vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande où je vais. Mais parce que je vous ai ainsi parlé, votre coeur est rempli de tristesse. Cependant je vous dis la vérité, il vous est utile que je m'en aille; car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra point à vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice et du jugement. Du péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi; de la justice, parce que je vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus; du jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire; mais elles sont en ce moment au-dessus de votre portée. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Il ne parlera pas de lui-même; mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.

LA QUESTION OUVRIERE

L'auditoire nombreux, qui se pressait hier soir dans la grande salle de l'Académie Commerciale, a été profondément impressionné par les discours qui y ont été prononcés.

Trois orateurs, S. G. Mgr Roy, M. l'abbé Fortin et M. l'abbé Levé ont abordé tour à tour le problème avec lequel le monde est actuellement aux prises, et ont mis toute leur intelligence, toute leur expérience et tout leur talent à en faire comprendre la valeur, l'importance et la gravité.

Mgr l'archevêque de Séleucie, après avoir rappelé que la question du travail préoccupe à l'heure actuelle, tous ceux qui veulent le salut de la société et celui des âmes, a rappelé combien elle est difficile à résoudre, tant à cause des passions et des intérêts qui la compliquent, que de l'intervention de certains théoriciens en chambre qui se mêlent d'en disserter sans en avoir de notions précises.

C'est l'Eglise qui est le mieux en mesure de mettre fin au conflit, parce qu'elle a seule qualité pour le faire. Elle est donc intervenue.

De quel droit lui a-t-on demandé? — Mais tout simplement de celui, qu'elle tient de Dieu, d'enseigner la vérité et de faire observer la morale évangélique. Elle est intervenue parce que, sur cette question, les esprits sont faussés, la justice et la morale sont violées par les employeurs comme par les employés.

Successivement Léon XIII, Pie X et Benoit XV ont indiqué que les écueils à éviter et les seuls moyens à prendre pour arrêter la course à l'abîme. Ils ont montré que la paix ne peut revenir dans le monde que le jour où chacun acceptera la charte chrétienne des droits et des devoirs.

Naturellement la loi de l'Eglise a rencontré, et rencontre encore des contradicteurs; car depuis quatre siècles que le travail, dont nous voyons de nos jours l'aboutissement, est commencé, depuis cent ans qu'on exalte les droits du peuple, il n'est pas étonnant qu'un trop grand nombre estiment aujourd'hui leurs droits et leurs devoirs à la mesure de leurs appétits. Il n'en est que plus évident qu'on ne peut mettre obstacle aux interventions de l'Eglise sans s'exposer aux pires catastrophes.

* * *

M. l'abbé Maxime Fortin, aumônier général des unions ouvrières catholiques, a dit ce que l'Action Sociale Catholique, obéissant aux directions des Papes, a fait dans ce domaine:

Jusqu'à la guerre elle avait poursuivi une campagne d'éducation. Depuis la guerre, elle a fait rentrer l'Eglise dans les syndicats ouvriers. Ca n'a pas été sans efforts car, contaminés par les doctrines nouvelles qui tendaient à reléguer le prêtre à la sacristie, ouvriers et patrons, catholiques dans leur vie privée, oubliaient ce titre dans leur vie syndicale. Mais quand le prêtre n'est pas quelque part, d'autres s'y glissent, d'autres parlent et qui enseignent les doctrines antisociales. Ces autres avaient déjà opéré, dans l'ombre, un tel travail chez nous, qu'il a fallu quatre ans de tentatives pour introduire un aumônier dans la première union ouvrière.

Aujourd'hui, il y a quarante syndicats catholiques, dans lesquels l'Eglise peut faire entendre sa voix, dire aux ouvriers quels sont leurs droits, mais aussi quels sont leurs devoirs.

Le gros obstacle n'est plus guère chez les ouvriers, car le nombre de leurs syndicats catholiques augmenterait rapidement, s'il y avait plus d'organisateurs et plus d'aumôniers; l'obstacle est chez un trop grand nombre de patrons, qui refusent à leurs ouvriers un droit que le Pape, que l'Eglise leur reconnaissent: celui de se syndiquer.

Ce serait de ce côté là qu'il faudrait maintenant poursuivre la campagne d'éducation, car il est plus urgent que jamais d'agir.

Quoi que l'on pense et quoi que l'on dise, quelque bandeau que l'on se mette sur les yeux, la révolution passe sur le monde, et ceux qui la font usent toujours des mêmes méthodes. Ils envoient d'abord des semeurs d'idées, puis à leur suite des cultivateurs d'idées. La besogne de ces gens se fait dans l'ombre, parfois lentement, mais elle se fait, et l'on n'ouvre malheureusement les yeux que le jour où celui qui est chargé de souffler sur ce foyer tout préparé, allume soudain l'incendie.

Il est alors trop tard! C'est pour prévenir ce désastre que les membres de l'Action Sociale Catholique élèvent aujourd'hui la voix; en signalant le danger, ils ne menacent pas; ils avertissent.

Par leurs efforts ils élèvent une digue entre la révolution et la société; cette digue a déjà commencé de s'élever à la porte de notre ville, à la porte de notre province; elle deviendra bientôt et facilement infranchissable, si ceux qui y travaillent rencontrent plus de concours et moins d'obstacles.

* * *

En venant dire un mot de la situation ouvrière en France, M. l'abbé Levé, le prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, a apporté la confirmation de son témoignage important aux déclarations que nous avons soulignées, plus haut.

Pour comprendre la situation actuelle, il faut partir de ce fait que, depuis deux ans, depuis la signature de l'armistice, le monde est en état de *révolution*. Cette révolution, virulente en Russie et en Allemagne, stagnante en Italie et en Angleterre, sévit à un moindre degré en France. Son instrument est *l'Internationale*, brisée par la guerre, mais qui est en voie de se reconstituer partout. Elle est née du besoin naturel de s'unir pour se protéger, elle est une réaction de la doctrine économique payenne du "*struggle for life*".

Les prêtres, en France, avaient laissé les syndicats leur échapper à une époque où ils auraient pu facilement s'y introduire, car alors la majorité des ouvriers étaient catholiques. Aujourd'hui prêtres et évêques descendent en nombre de plus en plus grand dans l'arène. Ils ont obtenu des résultats considérables. Les groupements catholiques sont déjà assez forts pour inspirer le respect; et c'est grâce à eux si plusieurs tentatives révolutionnaires récentes ont avorté.

Pourront-ils contrôler assez la montée de la vague ouvrière pour empêcher la révolution sanglante? On l'espère; à la condition que patrons et ouvriers se rendent bien compte que la seule internationale capable de lutter contre la révolution, c'est l'Eglise catholique.

* * *

Après ces lumineux exposés d'une question grave entre toutes, comment ne pas conclure, avec Mgr Roy, qu'il n'est plus permis à personne de rester indifférent.

Nous avons entre les mains, a dit Sa Grandeur, avec une émotion visible, un des peuples les meilleurs. Il ne faut pas le laisser se perdre quand il est facile de l'aider à se sauver.

Prions. Il y a des aveuglements qu'on ne dissipe que par la prière.

L'heure est grave. On compte sur nous. Justifions la confiance qu'on nous témoigne, et cherchons en Dieu les moyens d'y répondre.

Il y en a partout

On a souvent dit qu'il y a des Canadiens français dans toutes les parties du monde. Faucher de Saint-Maurice affirmait en avoir rencontré un, originaire de Lévis, sur les confins de l'Algérie et du Sahara. Un ancien journaliste canadien-français, aujourd'hui disparu, et qui fut assez bohème, passa plusieurs mois de sa vie dans une tribu marocaine, où il fit de la médecine sans la connaître,—mais cela, disait-il, n'eut d'importance que le jour où il faillit empoisonner la favorite du cheik de la tribu.

Voici maintenant que le *Progrès du Golfe* affirme qu'au nombre des commissaires de l'Ukraine chargés d'aller en Pologne délimiter à l'amiable les frontières des deux pays, ces mois-ci, il y avait un Canadien français natif de la région de Rimouski. François-Joseph-Jean, né à Saint-Fabien (Rimouski), fit trois ans de grand séminaire à Rimouski et à Montréal, "passa au rite ruthène, fit un séjour en Galicie, revint au Canada, puis repassa définitivement en Europe où il se fit religieux basilien." La guerre le trouva en Europe. "Mais, ces jours derniers, on nous remit une photographie portant le titre *Mission diplomatique de l'Ukraine occidentale à Varsovie*. En l'examinant de près, nous apercevons, à notre grande surprise, à la droite du majestueux président, et dans sa robe de Basilien, entouré de militaires et de diplomates cossus, Joseph Jean en personne. Oui, Joseph Jean, ambassadeur de l'Ukraine pour la fixation des frontières entre la Pologne et l'Ukraine. Et c'est pourquoi *l'ordre règne maintenant à Varsovie!*", écrit le *Progrès du Golfe*.

Comme le père Jean parle le français, l'anglais, le ruthène, outre le latin et, vraisemblablement aussi, le polonais, on comprend tout de suite qu'il doit y avoir été un des membres les plus utiles de cette mission en Pologne. Mais, comme dit un journaliste pince-sans-rire, en lisant cette information, le surprenant c'est que le père Jean soit délégué ukrainien; pourquoi pas délégué polonais, plutôt? Est-ce que Rimouski, d'où il vient, ça ne sonne pas le polonais.

—Le *Devoir*.

Le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, avait été, dans cette même ville, substitut du procureur impérial. Un jour, dans un salon, une dame lui rappelait qu'elle avait eu l'honneur de danser avec lui.

— Faites comme moi, Madame, répondit-il: oubliez-le.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DE LA "LIBERTE"

En Province

LAC DU BONNET

Promesses non tenues

Qu'est-ce qui a fait décider une vingtaine de familles à venir s'établir au Lac du Bonnet, depuis l'automne 1917? Ce sont les promesses formelles que plus d'un membre du conseil municipal de la municipalité du Lac du Bonnet a fait aux colons qui sont venus voir la place. Mettant leur confiance en ces promesses, ces familles sont venues s'installer un peu partout, provisoirement. Le grand nombre a fait des pertes sérieuses en argent, en animaux, en temps perdu, et il y en a même qui ont perdu leur santé. Et maintenant certains officiers municipaux nous annoncent tout effrontément qu'ils n'ont pas l'intention de remplir ces promesses faites en 1917.

Est-ce de cette façon que l'on entend faire la colonisation en ce pays? Je crois qu'il est plus temps que jamais que cet ordre de choses cesse. Ou bien que notre conseil municipal remplisse ses promesses, ou bien qu'il abandonne son poste à de plus habiles, et à de mieux intentionnés. On ne se moque pas des colons ainsi, impunément. Apprenez, messieurs les officiers de cette municipalité, que vous êtes nos serviteurs, et non pas nos seigneurs. Nous n'habitons pas la Russie ou la Turquie, et vous n'êtes ni tsars, ni sultans. Vous n'êtes pas officiers munipaux, non plus, que pour avoir la gloire d'en porter le nom. Vous n'êtes pas officiers municipaux pour travailler à votre avantage personnel et à celui de vos amis. Mais vous êtes officiers munipaux, afin de travailler pour les meilleurs intérêts de toute la munipalité. Nous, les électeurs de cette municipalité, nous sommes en droit de savoir où nous en sommes en fait d'affaires municipales, et vous, les officiers municipaux, il n'y a pas de règlement municipal qui pourrait vous permettre de nous emplir de mensonges, lorsqu'on vous rencontre, et que vous nous parlez d'affaires municipales.

Ce que les contribuables de cette municipalité attendent depuis deux ans, c'est du drainage. Il y a au-delà de deux ans que c'est promis. Bien entendu qu'on ne demande pas du drainage qui ne ferait que drainer le patrimoine J.-D. McArthur Co., aux environs du village. Oublions cette compagnie pour quelques années, et songeons aux habitants de la municipalité. Ce que nous demandons de voir drainer, la première chose, c'est notre "bog". Cela ne ferait peut-être pas l'affaire de certains individus, parce qu'ils ne pourraient plus vendre leur bois à la municipalité, les tête d'arbres, comme le reste, pour faire des "corderoys" de 1 à 2 milles de long, mais ça drainerait plus de la moitié de la municipalité, et la partie la plus fertile et la plus favorable à la colonisation. Ce serait l'avantage de tous les habitants sérieux, et qui ont l'intention de gagner leur vie chez eux, plutôt que de la gagner à tirer des plans pour vivre aux dépens de la municipalité, des colons nouveaux arrivés, ou par d'autres intentions semblables.

Tout autre travail fait dans la municipalité, avant le drainage de la "bog", c'est la même chose que si l'on attelait la charrue devant les boeufs. La "bog" une fois égouttée, les chemins se font presque d'eux-mêmes.

Un autre résultat de première importance que l'on obtiendrait, ce serait le changement complet du climat au Lac du Bonnet. Le sol ne serait plus surchargé d'eau, comme il l'est à présent. Le grain, au lieu de ne pousser qu'en paille, mûrirait aussi bien et aussi tôt ici qu'ailleurs. Les patates ne pourriraient plus dans la terre, comme il arrive à peu près tous les ans. Nous aurions du jardinage comme ailleurs, et non pas de la qualité inférieure comme nous en avons, lorsque nous réussissons à en récolter. Le foin, au lieu de faire crever les animaux, en hiver, les hivernerait en bon ordre, comme ailleurs. Il serait possible d'en récolter du bon. L'élevage et l'industrie laitière réussiraient, et comme ailleurs. En un mot, tout réussirait à merveille, si cette "bog" était drainée. Enfin, ce serait la prospérité qui règnerait au Lac du Bonnet, au lieu du désastre et de la pauvreté.

On ne verrait plus tout le monde obligé de travailler en dehors de chez eux pour s'empêcher de mourir de faim et mener une vie de chien. Tout le monde ne parlerait plus de quitter le Lac du Bonnet. La peste de moustiques, de taons, de mouches à chevreuil, etc., en été, disparaîtrait aussi. On ne verrait plus les vaches diminuer au lait pour ces causes. Il serait possible de travailler avec des chevaux, en été, sans casser quelque chose à toutes les demi-heures, ou plus souvent.

Donc, à quand la nouvelle qui nous apprendra que notre conseil municipal a décidé de faire venir un "dredge" pour drainer notre "bog"?

N.-DAME DE LOURDES

La semaine de Pâques n'a pas été des moindres quant aux choses à signaler; le chroniqueur va en dire quelque peu.

Le mercredi 7, en l'église de la paroisse, M. Victor Gray, conducteur sur le Canadien Nord et employé aussi au Collège de Saint-Boniface, unissait sa destinée à celle de Mlle Emma, fille de François Lesage. Plusieurs parents et amis avaient été invités et se sont rendus, entr'autres, M. G. Lavack, de Thibaultville, avec son épouse, soeur de la mariée. Après la cérémonie, qui a été imposante, on se rendit chez M. François Lesage, où on s'amusa en famille jusqu'assez loin dans la nuit.

Le même jour, mais loin de nos yeux, avait lieu le mariage de M. Louis Delaquis, notre vétérinaire de première classe, avec Mlle Thérèse Hébert, de l'Ile-aux-Noix, Qué. Ces deux nouveaux mariés nous sont revenus ces jours derniers, grossir le nombre de nos bonnes familles.

Enfin, mardi dernier, 13, un autre jeune couple arrivait à l'église pour recevoir la bénédiction nuptiale: M. Robert Pignal, arrivé de France il y a bientôt un an, et Mlle Félicité, fille de Félicien Thorimbert.

Nous souhaitons, bonheur, prospérité et longue vie à ces trois nouveaux couples qui nous intéressent chacun à leur manière.

* * *

Aujourd'hui a lieu ici l'inhumation d'un jeune marié, mort à Le Pas, fils de Mme Veuve Brigitte Scoles, de St-Lupincin. Le train doit amener le corps du défunt, lequel laisse épouse et enfants pour pleurer son départ de ce monde.

* * *

On nous a annoncé hier une assemblée où se débattra la question d'un hôpital ou quelque chose de semblable, pour notre village.

La population aimerait la chose et se sent disposée à aider notre cher docteur, qui arrive de la guerre plein de bonne volonté. La question sera donc discutée, et si l'entente se fait, la construction de local convenable sera vite décidée.

La paroisse sent le besoin de se développer, ou plutôt son développement appelle des améliorations. La beurrerie va fonctionner dans quelques jours; c'est un progrès pour nous. Notre active Chambre de Commerce réclame un agent pour notre station: réclamation bien légitime qui se heurte à un parti-pris de refuser, du moins pour le moment. Si les chefs responsables voulaient voir où se fait le trafic pour nos deux florissants magasins, si l'on voulait voir ce que les trains nous amènent et de voyageurs et de fournitures pour le commerce, le couvent et notre presbytère, les agents de machineries, etc., notre station aurait bientôt son directeur. Mais quand on ne veut pas voir...

Avec de la persévérance dans les réclamations, il nous sera fait droit, peut-être. En attendant, le besoin d'agent se fait sentir. Tout est en notre faveur pour que nous l'obtenions, excepté ceux qui ont un oui décisif à prononcer.

* * *

Quelques-uns des nôtres ont entrepris un voyage d'excursion dans l'Ouest pour visiter des terres. Ils cherchent de nouveaux emplacements afin d'avoir plus de facilités dans la culture que celle que leur offre la montagne Pembina. Nous leur souhaitons chance et succès, bien que nous aimerions garder tout notre monde.

* * *

A quand les semences? La terre est reposée, certes; voilà six mois et plus qu'elle dort. Il lui faudra une prodigieuse activité pour nous rendre du grain multiplié un certain nombre de fois.

* * *

Les agents de machineries font des ventes de bon augure. Les cultivateurs se procurent de quoi travailler les champs et les faire rapporter. Que l'élévateur prépare ses compartiments; mais que le gouvernement paie le grain à sa valeur: les fermiers ont une bonne volonté, mais n'entendent pas travailler pour rien ou plutôt pour les spéculateurs. Pour que le colon soit encouragé, il faut qu'il sente son travail récompensé. L'ouvrier réclame de gros salaires; comment le fermier tiendrait-il, si les produits de la ferme ne se maintiennent pas à un certain prix raisonnable, rémunérateur?

X.



VASSAR

Lundi, le 19 avril, à 10 heures du matin, une foule nombreuse et recueillie, conduisait à sa dernière demeure, M. Alphonse Beaudry, de Vassar, Man. Parti il y a trois semaines pour l'hôpital, après s'être servi des meilleurs médecins, il succomba à une grave maladie, vendredi, dans la nuit, muni de tous les secours de la religion.

Il y a bientôt 49 ans il était venu de Saint-Jacques l'Achigan, P. Q., s'établir à Argyle, Minn. Il fut un des fondateurs de cet endroit, qui est aujourd'hui un des plus beaux centres de l'est des Etats-Unis. Il fut également un des fondateurs de la Société des Forestiers Catholiques, de la Cour Chapleau, de cette paroisse. En peu d'années il réussit très bien dans la culture de ce riche terrain qu'est la terre du Minnesota et acquit une position enviable.

Il y a quelques années il abandonna cet endroit, y laissant deux de ses garçons établis sur de magnifiques fermes, et s'en vint à Vassar, où cinq de ses garçons étaient déjà établis, plein d'avenir. Ici comme là-bas, il fut un véritable pionnier, le premier dans toutes les bonnes entreprises.

En lui notre paroisse perd un de ses meilleurs citoyens et un de ses plus braves Canadiens-français.

Lui survivent, pour pleurer sa perte: son épouse, sept garçons, trois filles, dont deux religieuses, et quarante-deux petits-enfants.

Assistaient à la sépulture: la famille, ses deux soeurs d'Argyle et toute la paroisse.

NECROLOGIE

A Farnham, le mardi 16 mars 1920, est décédé Joseph Bélanger, à l'âge de 73 ans et 2 mois.

M. Joseph Bélanger est né à Ste-Rosalie, comté de Bagot, du mariage de Charles Bélanger et Angélique Renault-Blanchard, les deux morts à Cookshire en 1886 et 1892 respectivement, et inhumés à Sherbrooke.

Le défunt vint à Sherbrooke vers 1861, et après un stage de quelques années chez M. Malcolm McKechnie, qui tenait dans le temps l'un des magasins les plus populaires de la région, il allait s'établir dans le commerce à Farnham, où il a demeuré depuis, soit 45 ans. C'est donc un des plus anciens citoyens de l'endroit qui disparait. Il y a quelques années, il avait accepté la position de gardien du bureau de poste de cette dernière ville et qu'il dut abandonner quelque temps après la mort de son épouse (née Marceline Tétreault), décédée le 18 août 1916; depuis il vivait retiré chez ses fils, aux Etats-Unis ou à Farnham, et c'est chez son fils, M. Rémi Bélanger, qu'il s'est éteint doucement, entouré des siens, après trois jours de maladie seulement. La nouvelle de sa mort a vivement impressionné toute la région où il était si bien connu et estimé, comme l'attestent les nombreux témoignages de sympathie reçus par la famille.

Le défunt laisse pour le regretter quatre fils: Wilfrid et Oliva, de Fall River, Mass., Rémi, de Farnham, et Alcide, de St-Hyacinthe; trois filles, Evelina, épouse de M. Robert Clark, un des populaires conducteurs sur le Pacifique Canadien; Marie-Louise, épouse de M. Alfred Caron, de Montréal, et Rose-Alma, épouse de M. P.-A. Bouvier, de Elie, Manitoba, ainsi que plusieurs petits-fils, neveux et nièces; deux frères et deux soeurs lui survivent, savoir: M. L.-A. Bélanger, éditeur de journal, de Sherbrooke; M. Antoine Bélanger et Mlle Joséphine Bélanger, de Cookshire, et Mme Théo. Foisy, de Long Island City, New-York.

Les funérailles ont eu lieu à Farnham, le jeudi, 18 du courant, à 9 heures, de la résidence de son fils Rémi. L'église paroissiale, sans contredit l'une des plus belles du diocèse de Saint-Hyacinthe, était revêtue de ses plus riches ornements de deuil. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Phaneuf, assisté de MM. les abbés Léveillé et Goulet, et le service fut chanté par ce dernier, assisté des deux premiers mentionnés ci-haut. Le chant, par le choeur de la paroisse, a été à la hauteur de l'occasion et fort impressionnant.

Le deuil était conduit par les fils et filles du défunt ci-haut nommés, moins Mme Bouvier qui n'a pu assister vu la longue distance; son gendre, M. R. Clark, de Lac Mégantic; sa bru, Mme Alcide Bélanger, et son fils Orance, de St-Hyacinthe; Mlle Lucienne et MM. Rolland et Georges Bélanger, sa petite fille et ses petits fils, de Farnham; son frère, M. L.-A. Bélanger, de Sherbrooke; sa nièce, Mme J. Dagenais, et ses neveux, MM. Arthur et Antoine Giasson, tous trois de Farnham. M. le maire de la ville ainsi que plusieurs citoyens formaient le reste du cortège funèbre. A l'église on remarquait les Rév. Soeurs du couvent et leurs élèves ainsi qu'une foule nombreuse, témoignage d'estime et de respect fort apprécié par la famille.

Par suite de la mauvaise transcription d'un télégramme, M. Antoine et Mlle Joséphine Bélanger n'ont pu assister aux funérailles.

Plusieurs offrandes de fleurs, couronnes de messes et bouquets spirituels, avaient été déposés sur la tombe du regretté disparu dont les restes mortels furent déposés dans le dépositoire du cimetière de la paroisse, en attendant leur transfert final dans le lot de la famille. C'est là que ce brave père et ce bon citoyen dort son dernier sommeil en attendant la résurrection des morts, l'une des bases de notre sainte religion. Heureux donc ceux qui ont su honorer leur carrière par les vertus du citoyen et heureux aussi les morts qui meurent dans le Seigneur!

* * *

La famille, fort touchée des nombreux témoignages de sympathie qu'elle a reçus à l'occasion de la disparition de son chef, offre ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à cette délicate attention.

CONVENTION

Des électeurs du comté LaVérendrye

Jeudi, le 6 mai, une convention se tiendra à Sainte-Anne-des-Chênes. On y fera le choix du candidat pour les prochaines élections. Tous les électeurs y sont invités.



SOUMISSIONS POUR CHARBON.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, mercredi, le 19 mai 1920, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans les provinces d'Alberta, de Manitoba et de Saskatchewan, lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumissions pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral, Alberta, Manitoba, Saskatchewan."

On peut se procurer ces imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à l'acheteur, ministère des Travaux publics, Ottawa, et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie, des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunts de guerre et des chèques pour compléter le montant.

Par ordre,

R.-C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 19 avril 1920.

MGR GROUARD

No 4

SOUVENIRS DE 60 ANS DE MISSION

(Suite)

Les apprêts culinaires étaient de la plus grande simplicité. Une chaudière de cuivre étamé ou de fer blanc formait à elle seule toute le batterie de cuisine. Point de fourchettes ni de couteaux de table. Le poisson se mangeait bouilli ou rôti. Si la pêche était abondante en été, les femmes faisaient sécher et boucaner le poisson qui se conservait longtemps et se mangeait tel quel sans autre préparation. Nous en avions toujours une bonne quantité en réserve.

Les chasseurs faisaient aussi bouillir ou rôtir la viande et la séchaient et boucanaient à peu près comme le poisson. Mais leur manière de manger différait notablement. Tandis que les pêcheurs tiraient délicatement avec leurs doigts la chair sur les arêtes, les autres prenaient à poignée un gros morceau de viande, l'introduisaient à force entre leurs mâchoires largement ouvertes, lesquelles se rabattant comme un piège à ressorts retenaient solidement leur proie; de la main droite ils passaient rapidement leur couteau si près du nez et des lèvres que c'était merveille de n'en pas voir la moindre partie entamée. Le couteau que la Compagnie vendait aux sauvages s'appelait *scalping knife* et consistaient en une lame d'acier mince, longue et large, et une poignée de bois rouge. Les petits couteaux fermants étaient encore rares et ne servaient qu'à couper le tabac. Tout le monde alors ne buvait que de l'eau. Les blancs et les métis seuls faisaient usage du thé que les sauvages ont fini par goûter si bien qu'ils ne peuvent plus s'en passer aujourd'hui.

Jadis, lorsque la Compagnie du Nord-Ouest et celle de la Baie d'Hudson se faisaient une concurrence acharnée, des boissons enivrantes, du rhum surtout, servaient à gagner les pauvres indiens qui vendaient à l'aveugle leurs pelleteries à ceux qui leur offraient le plus de ces liqueurs, et alors ils se battaient comme des bêtes féroces. Depuis que les deux Compagnies se sont amalgamées, ce honteux commerce a disparu. Les rixes entre indigènes sont rares maintenant; autrefois les tribus se faisaient presque toujours la guerre. Dans le ménage la paix ne règne pas autant qu'on le voudrait et les femmes reçoivent trop souvent de leurs maris plus de coups que de caresses. Cependant, sous l'influence de la religion, ces moeurs barbares s'adoucissent, mais le sort de la femme n'en est pas moins très dur. C'est à elle de bûcher le bois, de faire la cuisine, de préparer les peaux pour les rendre souples, d'en faire des vêtements et des mocassins, san parler du soin des enfants, etc.

Si la femme travaille, l'homme se charge de procurer la nourriture de la famille et il ne se ménage pas non plus, si bien que tout considéré, je ne sais lequel des deux a le fardeau le plus lourd à porter. Avant d'être chrétiens, les Montagnais comme les autres Sauvages pratiquaient la polygamie et le divorce, mais en général ils observaient la loi naturelle et se préservaient de la grossière immoralité trop commune chez les Indiens des prairies. Comme ailleurs, les sorciers ou hommes de médecine exerçaient une grande influence, mais on redoutait surtout les jongleurs cris, auxquels on attribuait un grand pouvoir de nuire, même de loin. En somme nos Montagnais auraient passé pour d'honnêtes gens, et je crois que leurs bonnes dispositions natives ont contribué beaucoup à leur conversion au catholicisme. Ils avaient comme une intuition de l'existence de Dieu, et je ne veux pas retarder de raconter une conversation que j'eus cinq ans plus tard avec l'un d'eux, quelque temps après son baptême. Il me dit donc:

—Père, avant de t'avoir vu, je savais que Dieu existe.

—Comment savais-tu cela? répondis-je. Je croyais être le premier à te parler de Dieu.

—C'est vrai, reprit-il, avant toi, personne ne m'en avait parlé; et cependant, je savais qu'il y a un Dieu.

—Mais, comment savais-tu cela?

—Un jour, j'allais à la chasse avec mon arc et mes flèches. J'avais 14 ou 15 ans; je connaissais les bois, les rivières, les lacs que j'avais parcourus souvent sans penser à autre chose qu'à tuer quelque gibier. Ce jour-là, en été, j'arrive sur le bord d'un lac entouré de beaux arbres; des canards s'ébattaient sur l'eau, le soleil brillait dans un ciel sans nuages; au loin des montagnes boisées s'élevaient par degrés. Je m'arrête et contemple tout cela avec un immense plaisir. Tout d'un coup, l'idée me vient: "Qui a fait tout cela? Ce n'est pas nous, ce ne sont pas les Anglais non plus. Il faut qu'il y ait quelqu'un plus fort que tous les hommes qui a fait tout cela!" Tu vois, ajoutait ce Sauvage, je savais que ces forêts, ces lacs, ce soleil ne s'étaient pas faits tout seuls. Je ne pouvais pas m'expliquer plus correctement, mais quand tu m'as appris: "Je crois en Dieu, le Père tout puissant, créateur du ciel et de la terre", j'ai compris de suite et je me suis dit. "Le voilà, je savais bien qu'Il existait!"

J'étais heureux d'entendre ce pauvre Sauvage faire de telles réflexions, et je remerciai le bon Dieu d'avoir mis au fond du coeur de ses créatures les plus ignorantes le sentiment si naturel de son existence. Ce qu'on appelle le *bon sens* ou *sens commun*, n'est pas l'apanage d'une nation civilisée, mais se retrouve dans l'âme humaine, n'importe sous quelle latitude, n'importe à quel degré inférieur de culture ou de science. Il n'y a que les prétendus savants, gonflés d'orgueil, qui ne veulent pas se rendre à l'évidence, peut-être à cause de cette raison tirée de la Sainte Ecriture: "Ils ne veulent pas comprendre, de peur d'être obligés de bien se conduire"—*"noluit intelligere ut bene ageret"*.

Je reprends mon récit. Je continuai mes études sans désemparer. Le Père Clut me faisait prêcher en français le dimanche, car nous avions au Fort Chipweyan un groupe assez nombreux de Métis et même quelques Canadiens engagés à la Compagnie. Chaque soir, j'apprenais à chanter les cantiques. Après notre souper, la récréation se passait en grande partie à donner des leçons de chant aux gens qui venaient veiller chez nous. On se mettait à l'entour d'une table sur laquelle une petite lampe en fer blanc remplie d'huile de poisson jetait une faible lumière, tout en envoyant une épaisse fumée au plafond, qui était noir comme une cheminée. Nous n'avions pas d'autre moyen de nous éclairer. Nous fabriquions bien des chandelles avec de la graisse d'orignal ou de caribou, mais elles ne servaient qu'à l'église pour la messe ou pour le Salut du Saint-Sacrement.

Au mois de novembre nos pêcheurs étaient allés à l'Ile aux Outardes, distante de 12 milles de la mission. Il fallait une bonne journée pour aller chercher une charge de poissons et la ramener dans notre hangar. Un jour l'engagé sauvage arrive au galop et crie au Père: "Les rennes sont arrivés tout près du fort; donne-moi vite un fusil, de la poudre et des balles, et laisse-moi faire un tour de chasse." C'était vrai, des bandes nombreuses de rennes,—*red deer*, en anglais, petits caribous en métis,—s'étaient aventurées dans le voisinage du fort, ce qui n'arrive pas peut-être une fois dans un siècle! Quelle belle occasion fournie par la Providence pour nous procurer une bonne provision de viande! Aussi le Père la saisit, équipe notre homme qui part à la hâte. Le lendemain il revient nous annoncer qu'il a tué plusieurs caribous, et nous nous empressons de l'accompagner avec des traines à l'endroit où il les avait mis en cache. Nous fîmes là une joyeuse expédition. Notre régime se trouva très heureusement amélioré, car nous pouvions nous permettre un repas de viande assez souvent. Je m'étais cependant fort bien accoutumé au poisson, mais, comme dit Boileau: "L'ennui naquit un jour de l'uniformité." Quoique faite à propos de compositions littéraires, cette réflexion ne s'applique pas moins à la composition des menus journaliers. Cependant, je dois à la vérité de dire que nous avions eu la chance de rompre cette uniformité, au mois d'octobre, en nous procurant du gibier. Des oies sauvages ont coutume de passer à cette époque au lac Athabaska. Elles reviennent du Nord et vont passer l'hiver au pays du soleil et de la chaleur, et Sauvages et Métis les accueillent à coups de fusil et leur souhaitent bon voyage de même. J'aurais volontiers pris part au plaisir de cette chasse, mais la règle du noviciat ne me le permettait pas; et puis, autre raison plus forte encore, je n'avais pas de fusil à ma disposition.

Nous eûmes une belle fête de Noël; nos Métis et nos Sauvages se préparèrent de leur mieux à la messe de minuit et je fus édifié de leur piété. Ils firent un peu plus de bruit le jour de l'an pour souhaiter la bonne année au bourgeois, qui se montra assez généreux pour donner une petite galette à chacun de ses engagés, avec une tasse de thé sucré. Il eut l'amabilité de nous inviter à dîner, quelques jours plus tard, et je fis connaissance avec lui et un de ses commis. Je les trouvai tout à fait gentils envers nous. Le bourgeois s'appelait Robert Campbell, et avait le premier traversé les Montagnes Rocheuses en remontant la rivière des Liards; il avait trouvé le moyen d'arriver au Yukon, par le lac Frances et la rivière Pelly Banks. Le commis avait étudié à Oxford avec l'intention de se faire ministre, mais il avait changé d'idée et s'était engagé au service de la Compagnie. Il s'appelait Ross et, si je ne me trompe, il a eu le bonheur de se convertir. Je crois que son séjour à Oxford, dans le temps où la conversion de Newman, de Faber et d'autres personnes célèbres, produisait un si profond mouvement dans l'église d'Angleterre, lui aura été salutaire; toujours est-il que la mission de la Nativité n'a eu qu'à se louer de ses rapports avec ce bon monsieur.

Nous voilà donc arrivés à l'année 1863. Je ne dis rien du froid, de la neige, des tempêtes auxquelles je m'accoutumai durant l'hiver. J'acquis une connaissance que je communique volontiers à tout le monde. C'est que, avec une bonne hache à la main et du bois en quantité à bûcher, on peut tenir tête à 45 ou 50 degrés au-dessous de zéro; cela vous met le sang en mouvement et vous permet de vous chauffer à l'intérieur de la maison.

A la fin de février le courrier nous arrive. La Compagnie envoyait une fois chaque hiver des lettres à ses officiers du Nord et consentait à ce que les lettres des missionnaires vinssent par la même occasion. Je n'avais reçu de nouvelles de personne depuis que j'étais à la Nativité. Parents, amis, patrie! j'y pensais souvent et parfois le coeur se troublait. Que sont devenus ceux que j'aime et que j'ai quittés? Car le missionnaire a beau dire adieu à sa famille, à son pays, il les emporte avec lui au fond de son âme, et ses prières quotidiennes ne font qu'entretenir en les purifiant ces affections si douces et si légitimes. On comprend donc avec quelle avidité mêlée de crainte je lus et relus les lettres que je reçus. Heureusement, elles ne contenaient que de bonnes nouvelles pour moi personnellement. Mgr Taché cependant me racontait les affreux massacres commis par les Sioux dans les prairies que nous avions traversées en allant de Saint-Paul à la rivière Rouge.

Le Père Clut m'avertit qu'il me laisserait bientot seul. Il devait se rendre au Fond du Lac pour y donner la mission et ne revenir qu'au commencement de juillet. Malgré mon application à l'étude du montagnais, je ne faisais encore que balbutier quelques phrases de cette langue si difficile, et la pensée que j'aurais à exercer le saint ministère jusqu'à son retour me remplissait d'effroi. Il fallut bien se résigner pourtant. Le Père partit en mars, à la raquette, avec un commis de la Compagnie qui avait chiens et traineau à sa disposition, et qui voulut bien se charger des couvertures et des provisions du missionnaire, c'est-à-dire de quelques plats côtés de viande sèche. Quant au Père, il eut à marcher tout le temps, quelquefois à courir derrière les chiens. Un jour, il était si fatigué et essoufflé de la course qu'il demanda au commis de lui laisser prendre cinq minutes de repos sur sa traine. Ce monsieur n'avait pas fait un seul pas et se prélassait sans songer le moins du monde à la peine que le Père avait à le suivre; ou, s'il y songeait, peut-être prenait-il plaisir à voir un *Romish priest* geindre et pâtir à côté de lui. Le fait est que d'un ton sec il refusa de le soulager, et le pauvre Père essuya cette humiliation en plus de la fatigue de ce voyage de 200 milles, la raquette aux pieds.

Durant sa longue absence, je demeurai à la Nativité avec le cher Frère Alexis, qui heureusement s'occupait du matériel de la mission, et je me mis avec ardeur à l'étude. Je profitais de toutes les occasions pour me familiariser non seulement la langue mais l'oreille avec ces mots étranges, et comme le temps de Pâques approchait, il me vint à l'esprit l'idée d'apprendre par coeur un sermon de Mgr Grandin sur la passion de Notre-Seigneur et de le débiter au jour du Vendredi-Saint. Quoique j'eusse la mémoire assez facile et que j'y employasse tout le temps dont je pouvais disposer, je ne réussissais pas à mon gré, et souvent je fus tenté d'abandonner la besogne. D'un autre côté, piqué d'un certain amour-propre, je m'obstinais et reprenais l'étude, si bien qu'à la fin, le jour venu, je prêchai pour la première fois en montagnais, à la surprise de tout le monde.

Les bons Sauvages, voulant me complimenter de parler si bien leur langue, vinrent me trouver et m'exprimer chacun à sa manière leur satisfaction, et j'aurais été exposé à une forte tentation d'orgueil ou de vaine complaisance si je les eusse compris; mais je fus préservé de ce danger, car ils se servaient de paroles et de phrases si nouvelles pour moi que je n'y vis que du bleu et ne sus que répondre. Ils essayaient de lier conversation avec moi comme avec l'un des leurs et restaient démontés en voyant mon embarras et mon silence. Alors, changeant de ton: "Quelle espèce de prêtre es-tu donc? disaient-ils. Quand tu prêches à l'église tu parles comme un vrai Montagnais, et quand on vient causer avec toi, tu es bête comme un enfant!" Car ils ne savent pas déguiser leur pensée sous des formules académiques. Je fus ainsi préservé de toute tentation de vanité et persuadé qu'il me restait beaucoup à faire avant d'avoir acquis une connaissance suffisante de la langue. Je continuai de l'étudier et de la pratiquer sans relâche. J'avais toujours papier et crayon à la main, et à chaque mot ou phrase que je ne comprenais pas, j'arrêtais le parleur et lui demandais des explications.

On se demandera sans doute si je me suis hasardé à entendre les confessions de ces braves gens. Eh bien non. Le Père Clut m'avait cependant donné un examen de conscience assez détaillé et les avis et exhortations convenables aux cas qui se présentent le plus ordinairement, mais je préférai renvoyer ceux qui se présentaient à plus tard, au temps de la mission qui a lieu au mois de juin, lorsque les glaces étant brisées, tous viennent avec leurs familles. C'est l'époque choisie dans tout le Nord pour instruire, catéchiser, baptiser, marier, confesser et préparer à la communion. Alors, on n'a pas de temps à perdre. Au son de la cloche, matin et soir, ces bons chrétiens remplissent l'église, récitent les prières, écoutent les instructions. Je n'osais pas me lancer, et autant que je le pouvais, je me servais de l'interprète du fort, nommé Saint-Cyr, qui se prêtait volontiers à ce service, surtout le dimanche. Je n'avais pas besoin de les presser de se confesser. Les gens venaient d'eux-mêmes sans se faire prier, et pas un n'aurait voulu y manquer.

Quand je n'étais pas occupé au confessionnal, je trouvais une foule qui m'attendait à la maison et qui voulait apprendre les cantiques. Mgr Grandin en avait composé un bon nombre sur les plus beaux airs connus en France et les avait fait imprimer à Montréal, à la suite du recueil de prières, catéchisme et premiers cantiques dont Mgr Taché et le Père Faraud surtout étaient les auteurs. Nos Montagnais aiment à chanter, et c'est un vrai plaisir de les entendre; et comme le reste des mortels la nouveauté les attire. Aussi, pas une minute n'était perdue, et leur assiduité à ces exercices de chant me consolait de ne pouvoir parler aussi librement que j'eusse désiré; car chaque cantique renfermait un résumé substantiel de quelque grande vérité de la religion, mélangé de pieuses invocations à Dieu et à la sainte Vierge, de sorte que les âmes en tiraient, je crois, un plus grand profit spirituel qu'en entendant de longs discours. Naturellement, j'avais là aussi une bonne occasion de faire quelque progrès dans la connaissance et la pratique de la langue.

Faut-il mentionner les petites misères inévitables dans la compagnie de nos Sauvages? On devine assez que ces pauvres gens ont des défauts ou des inperfections comme tout le monde, mais ils en ont qui leur sont reconnus comme une spécialité résultant de leur genre de vie où le luxe et la propreté font défaut. Ils n'ont pas de vêtements de rechange, par conséquent, ils ne lavent pas ceux qu'ils portent. A la longue des insectes parasites s'y introduisent, s'y multiplient d'une manière effroyable, et quand ils sont trop nombreux ils cherchent à émigrer vers des pays nouveaux. Le missionnaire devient alors le point vers lequel ils se dirigent. Il ne s'en rend pas compte tout d'abord, mais bientôt des démangeaisons insupportables l'avertissent que des ennemis de son repos ont envahi sa personne. J'en connais plus d'un qui, à bout de patience, s'enferme chez lui et passe en revue les plis et replis de ses vêtements, peut-être avec plus de soin qu'il n'en met à examiner sa conscience. Il voudrait exterminer cette vilaine engeance, mais il n'y arrive jamais. Il finirait par croire à la génération spontanée, si les expériences de Pasteur n'avaient prouvé que toute vie sort d'un germe ou d'un oeuf. Nos Sauvages ne se troublent pas pour si peu. Ils nous donnent des exemples de tolérance qui dépassent l'imagination. Loin d'éprouver l'horreur ou le dégoût instinctifs des gens civilisés, ils se font un plaisir, dirait-on, de croquer à belles dents ou de sucer comme un bonbon la vermine qui leur tombe dans la main...

Je demande pardon de cette digression, mais puisqu'on m'a demandé mes souvenirs, devais-je oublier celui-là, sans contredit un des plus piquants de la vie de missionnaire?

Le Père Clut revint du Fond du Lac au commencement de juillet. Il avait donné la mission aux Mangeurs de Caribous, nom donné aux Dénés de ces parages. Nous fûmes heureux de nous revoir, de mettre notre conscience en ordre et de reprendre nos exercices réguliers. Mais ce bonheur devait finir bientôt. Les barges du Mackenzie, en route pour le Portage la Loche, passèrent au lac Athabaska et nous apportèrent des lettres de Mgr Grandin. Je recevais l'ordre de descendre à la nouvelle mission de la Providence par le retour de ces barges. Le Frère Alexis devait m'accompagner. Le Père Clut allait rester seul jusqu'à l'arrivée d'un autre missionnaire... Cet isolement prolongé on ne sait combien de temps lui souriait fort peu. Nous avions vécu en vrais amis, il m'avait servi de maître de noviciat et de langue montagnaise, il m'avait initié à la vie de missionnaire; je n'avais que de l'estime et de l'affection pour lui. La séparation nous fut pénible à tous deux, mais le départ du Frère Alexis lui causa une peine plus sensible, car ce cher Frère, pieux, robuste, dévoué, était un trésor inestimable pour sa mission. On ne saurait dire en effet les précieux services que les bons Frères convers ont rendu et rendent encore à nos missions du Nord. A eux en grande partie revient le mérite des oeuvres florissantes des Oblats de l'Athabaska et du Mackenzie.

Les barges reviennent du Portage la Loche; nous faisons, le Frère et moi, nos adieux au Père Clut et nous partons. Les barges sortent du lac Athabaska par la rivière du Rocher, laquelle se joint à la rivière la Paix pour former la rivière des Esclaves, dont le cours est brisé par les rapides de la rivière au Sel. Après avoir fait quelques portages et franchi ces rapides, nous entrons dans la rivière au Sel, où demeure le vieux patriarche Beaulieu, auquel la Compagnie a confié là un petit poste de traite. J'ai le plaisir de faire connaissance avec ce bon vieillard et sa famille, et nous continuons notre route. Arrivés au Fort Résolution, situé au sud du Grand Lac des Esclaves, nous nous arrêtons assez pour que j'ai le temps d'aller visiter la mission Saint-Joseph, sur l'île d'Orignal, où je retrouve le Père Petitot, mon compagnon de voyage de l'année dernière. Il avait fait des progrès surprenants dans l'étude de la langue montagnaise. Mgr Grandin lui avait donné les leçons que je reçues du Père Clut, et il en avait profité mieux que moi. Il dirigeait la mission en l'absence du Père Eymard, parti pour le Fort Raë. Avant lui, le Père Grollier, puis le Père Gascon, avaient occupé ce poste établi par le Père Faraud en 1855.

Nous n'eûmes pas le loisir de nous entretenir longtemps. Je retournai aux barges qui se lancèrent à la surface du lac, non pas au large, mais en côtoyant la rive sud-ouest, tantôt à la rame, tantôt à la voile. Nous ne perdîmes pas de temps, Dieu merci, par cause de tempête ou de vent contraire, ce à quoi l'on est trop souvent exposé, sur ces mers intérieures. La traversée dura cependant six jours, et nous abordâmes au Fort de la Grosse Ile, à l'entrée du Mackenzie. La vue de ce grand fleuve me rappela le Saint-Laurent et le Missisipi. D'une largeur considérable d'abord, il va se rétrécissant peu à peu jusqu'aux premières îles qui semblent vouloir lui barrer le chemin. Alors il ne coule plus avec une lenteur majestueuse, mais il se précipite avec une force irrésistible qui lui mérite le nom de Grand Rapide, au bas duquel se trouve la mission de la Providence, à 40 milles du Fort de la Grosse Ile. Nous voyons une modeste croix de bois s'élever sur la côte nord, et quelques pas plus loin de pauvres cabanes couvertes d'écorces d'épinettes.

Mgr Grandin est là qui nous attend. Nous courons nous jeter à ses pieds, recevoir sa bénédiction, puis il nous embrasse comme un bon père. Le Frère Alexis arrive au bout de son voyage, et je croyais en faire autant, mais Monseigneur me dit: "Laissez votre lit dans la barge, je vais m'embarquer pour le Fort Simpson et vous viendrez avec moi." Nous y arrivâmes quatre jours après. Le Fort Simpson était le chef-lieu du district du Mackenzie. Il est situé à la jonction de la rivière des Liards avec le grand fleuve du Nord. De grandes maisons en bois servent de dépôts, de magasins, de résidence au bourgeois et à ses commis. Un bon nombre d'autres, plus petites, reçoivent les engagés. Il n'y a pas de palissade comme au Fort Chipweyan. Quelques centaines de mètres en aval, un ministre protestant a sa demeure et son église. Nous n'avons rien ici pour nous loger, mais le bourgeois indique à Mgr Grandin une maison d'engagés qu'il met à notre disposition, et nous allons nous y installer.

Je rappellerai en peu de mots que les missionnaires catholiques ont eu à souffrir une violente opposition de la part de deux bourgeois de la Compagnie. Ces messieurs voulaient absolument nous interdire l'entrée de ce district. M. Anderson, le premier, déclara à Mgr Taché que s'il y envoyait des prêtres, il ferait venir des ministres, et il tint parole. Mais Mgr Taché, qui avait gagné l'estime et le respect des gouverneurs de la Compagnie, obtint d'eux des mesures plus tolérantes, d'après lesquelles les missionnaires catholiques recevaient passage sur les barges et l'hospitalité dans les forts. M. Hardisty, alors le chef du district, nous traita en conformité avec les ordres de ses supérieurs, mais plusieurs donnèrent des preuves de leur hostilité envers nous, et Mgr Grandin en particulier essuya un affront de la part d'un M. Lockard, prétentieux et mal élevé, lequel courut le risque de se faire rappeler à l'ordre par les bons Métis français. Il leur eût suffi d'un mot ou d'un geste du saint évêque, et ils auraient appris à ce commis par des arguments frappants à se montrer plus honnête. Mais Monseigneur les calma, et depuis je crois que les relations entre missionnaires et officiers de la Compagnie ont été convenables. Pour ma part, je n'ai eu qu'à me louer de la bienveillance avec laquelle bourgeois et commis m'ont traité, et je ne puis assez les remercier des services qu'ils m'ont rendus.

PROPAGANDE

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface:

"ACTION FRANCAISE", MONTREAL

"Almanach de la Langue Française": 1916 .... $ .35
1917 .... $ .15
1918 .... $ .15
1919 .... $ .20
1920 .... $ .20
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier .... $ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"Refrains de Chez Nous" .... $ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. .... $ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain .... $ .10
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire .... $ .25
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx .... $ .75
"La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa .... $ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault .... $ .25

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Fleurs de Lys": Troisième concours littéraire: 1918 .... $ .50
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1919 .... $ .50
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire .... $ .15
"Contes Historiques" en images: Première série .... $ .10
Deuxième série .... $ .15
Les deux séries en album .... $ .50
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx .... $ .10

"ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", QUEBEC

"Almanach de l'Action Sociale Catholique": 1920 .... $ .50
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet .... $ .10
"L'Eglise Catholique au Canada" .... $ .10
"Deux Grèves de l'Internationale" .... $ .05

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"Le Français dans nos Ecoles" .... $ .05
"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin .... $ .05
"La Reconstruction Sociale" .... $ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé .... $ .05
[illegible] nell .... $ .05

OEUVRE DES TRACTS

"Les familles au Sacré-Coeur": R. P. J.-P. Archambault, S.J. .... $ .05
"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. .... $ .05
"Les Retraites Fermées au Canada": R. P. Lecompte, S.J. .... $ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J. $ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P. .... $ .05
"Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne .... $ .05
"Des Justes Limites à l'Action de l'Etat": S. E. le Cardinal O'Con-
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux $ .05
"L'Instruction Obligatoire" .... $ .05
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet .... $ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. .... $ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan .... $ .05

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"Polly Masson": William Henry Moore $1.75
"The Clash": William Henry Moore $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley $1.35
"Ireland's Case": Seumas MacManus $1.00
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Richard, LL.D. .... $ .05
"Meeting the French-Canadians Half-Way": C.-E. Holmes .... $ .1[illegible]

DIVERS

"Dixième Anniversaire du "Devoir": lettres et discours .... $ .35
"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau .... $ .0[illegible]
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P. $ .1[illegible]
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa .... $ .10
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. .... $ .25
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand $1.50
"Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C. Edition reliée et cartonnée .... $ .75
Edition brochée .... $ .60
"2,000 Mots par l'Image": Abbé Etienne Blanchard .... $ .25
"Jeu de Cartes du Bon Langage": 4me série: Abbé E. Blanchard .... $ .30
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage .... $ .25
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. .... $ .75
"Le Petit Monde": Louis Dupire $ .50
"En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas $ .75
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe .... $ .50
Edition populaire .... $ .25
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa .... $ .10
"Notre Jeunesse": Guy Vanier .... $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis. Strictement payables d'avance. Les chèques devront être fait au pair à Saint-Boniface.

Adressez vos commandes à:

COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,
La *Liberté*, Winnipeg.

Une cause récente instruite à Montréal mit à jour un incident qui, pour celui qui sait lire entre les lignes et tirer ses propres conclusions, en dit bien long sur le contrôle absolu qu'exerce les *trusts* sur le coût de la vie. Les témoignages dévoilèrent qu'un petit commerçant de tabac, afin d'obtenir l'approvisionnement nécessaire à son négoce, au prix du gros, soit un escompte de dix pour cent au-dessous du prix de détail, dut, dans le cas qui nous occupe, s'engager par contrat à vendre ce produit à un prix fixé par les manufacturiers.

Là s'arrêteraient nos commentaires si ce n'était qu'un cas isolé; mais il en est de même de tous les marchands détailleurs et bien souvent des marchands de gros, s'ils ne sont pas assez puissants pour entrer dans les combinaisons. On les force à vendre leurs marchandises à tel prix sous peine de voir leur source d'approvisionnement hermétiquement fermée. Les banques entrent aussi dans la conspiration. Malheur au commerçant forcé d'approcher un banquier pour un crédit quelconque, s'il a osé vendre un article au-dessous du minimum fixé à l'avance par les *trusts*.

Avant la guerre, ici au Canada on se glorifiant de ce que la fameuse règle de l'offre et de la demande semblait exercer quelque influence sur le prix des commodités, mais depuis la guerre les grandes "*combines*", grâce au désarroi général, aussi et surtout à l'inertie et la lâcheté de nos gouvernants, les grandes "*combines*", dis-je, ont accaparé le contrôle complet et se sont érigées en maîtresses absolues de tous les petits commerçants. Les *trusts* tiennent le rênes et le fouet, se moquent de nos gouvernants et savent châtier les récalcitrants. Les journalistes millionnaires, à l'aide de quelques actions de telle ou telle industrie, ont passé au camp des manufacturiers, de même que la majorité des petits journaux ont été forcés de faire cause commune avec leurs puissants confrères, au risque de voir s'éclipser leurs annonces, sans lesquelles ils périraient d'inanition.

Plus le peuple qu'on étrangle se débat, plus on serre la corde. Les raretés fictives sont produites; on invente une victoire bolchéviste en Russie, une grève au Cuba, une révolution en Chine, et on serre toujours la corde.

Lorsque le contrôleur des vivres osa, il y a quelques mois, reprocher aux rafineurs leurs profits scandaleux, le sucre disparut comme par enchantement de la surface du globe. L'encre rouge coula à flots et les journaux du pays crièrent cette effroyable nouvelle. Avec une solicitude hypocrite les *trusts* firent mine de remuer ciel et terre afin de nous procurer ce produit si nécessaire, disaient-ils, aux bébés, si indispensable à la ménagère pour la mise en conserve des fruits. Oui, ces *trusts* que nous avions cru sans âme déployèrent en cette circonstance un désintéressement touchant, un amour humanitaire incroyable. Notre bon roi Georges eut-il été témoin de cette scène attendrissante qu'il eut semé parmi eux les médailles héroïques, les rubans courageux et les nobles écussons.

Néanmoins tout effort humain a ses limites, même lorsqu'il a pour but les meilleures causes. Voilà pourquoi, un beau jours, leurs journaux avouèrent, les larmes aux yeux, que la lutte herculéenne des *trusts* n'avait abouti à rien. D'une voix entrecoupée de sanglots, ils annoncèrent au peuple qu'un peu de bonne volonté de sa part, tout en secouant sa bourse plate, était l'unique remède, le seul palliatif qu'on puisse apporter à ses souffrances. Et ce peuple, ce pauvre peuple, courba la tête. Le prix du sucre monta de quelques sous; le Contrôleur des Vivres, pour raison de santé (sic) abandonna son poste, et, miracle, le sucre tomba du ciel. Tomber n'est pas le mot; ce fut une avalanche céleste: sucre blanc, sucre brun, toutes sortes de sucre.

Les *trusts* ont recours à tous les subterfuges, à toutes les vilenies pour saigner le peuple et tandis que celui-ci gémit dans ses chaines, nos gouvernants muselés parcourent les mers. Est-il surprenant qu'un malaise règne par tout le pays, que les idées bolchévistes se propagent, que les rouges surgissent de ces ventres affamés?

Il n'est pas nécessaire de parader à l'ombre d'une bannière rouge ou bolchéviste ou d'être doué d'une bien forte intelligence ou esprit d'observation aiguisé pour se convaincre qu'un bouleversement général est inévitable, à moins qu'on applique un frein à ces buveurs de sang, à ces parasites qui s'engraissent de chair humaine.

UN CANAYEN.



LE FOIN.

Le département d'agriculture importe du foin au Manitoba. Depuis l'été dernier, le département d'agriculture savait que certains districts étaient à court de fourrages. Il n'a cessé de faire des efforts pour y remédier. La crise s'est cependant aggravée par suite de l'exportation récente d'une partie des fourrages manitobains dans l'Alberta. Durant l'automne et au cours d'une partie de l'hiver l'aide du gouvernement a consisté à localiser les entrepôts et à en notifier ceux qui avaient besoin de fourrage. Maintenant l'approvisionnement manitobain est épuisé, et il semble que personne ne veuille importer du foin de l'est.

Le département a pris deux autres initiati- 34 chars de mil, nécessaire, croit-il, à l'alimentation des chevaux durant les semailles. Dès que fut connue l'arrivée de ce foin, tout fut enlevé en quelques heures, la plupart du temps par lointains messages téléphoniques. Ce mil a été vendu au prix coûtant, soit $12.50, livré n'importe où au Manitoba.

Le département pris deux autres initiatives: il a envoyé un représentant aux Etats-Unis pour s'y procurer du foin, et il a fait venir un autre convoi de foin d'Ontario. Le représentant du gouvernement aux Etats-Unis cherche s'il peut obtenir du fourrage, et s'il y a des wagons de disponibles pour son transport. Le foin acheté dans Ontario l'est sous la surveillance du département d'agriculture d'Ontario et les chemins de fer ont bien voulu le transporter à raison de $10.00 la tonne de n'importe quel endroit à l'est de Montréal à tout endroit du Manitoba. Le département d'agriculture peut vendre tout ce foin aux marchands de Winnipeg, mais il espère que les fermiers qui ont besoin de foin pour le temps des semailles lui donneront immédiatement leur commande. On peut s'adresser par téléphone au sous-ministre de l'agriculture.

LES SEMAILLES.

Le printemps est tardif. Le département d'agriculture a préparé pour la presse un tableau des semailles et des récoltes depuis 25 ans. Le voici:

Année	Ensemencement général	Blé à l'acre
1895	8 avril	27.86
1896	5 mai	14.33
1897	20 avril	14.14
1898	15 avril	17.01
1899	8 avril	17.13
1900	8 avril	8.9
1901	20 avril	25.1
1902	17 avril	26.
1903	10 avril	16.42
1904	27 avril	16.52
1905	12 avril	21.07
1906	12 avril	19.49
1907	8 mai	14.22
1908	20 avril	17.28
1909	28 avril	17.33
1910	10 avril	13.47
1911	12 avril	18.29
1912	14 avril	20.7
1913	20 avril	20.
1914	18 avril	15.5
1915	12 avril	26.4
1916	23 avril	10.16
1917	25 avril	14.9
1918	8 avril	16.5
1919	25 avril	14.3

La pilule qui soulage. — Quand, après votre repas, vous sentez des gonflements et des douleurs d'estomac, vous souffrez de dyspepsie, persisterez-vous à ne pas soigner votre estomac? Les Pilules Végétales de Parmelee sont le meilleur remède que vous pouvez prendre pour obtenir ce soulagement. Ces pilules sont spécialement composées pour combattre la dyspepsie et des milliers de personnes peuvent témoigner de leurs grandes qualités sous ce rapport.

LA OU EST TRINER LA EST LA SANTE

Cela est vrai même dans les conditions les plus difficiles. M. A.-F. Fenel, un mineur de Galloway, W. Va., nous écrivait, le 15 janvier 1920. "Quant aux résultats de l'Elixir Américain de Vin Amer de Triner, je le recommande sincèrement aux mineurs qui souffrent de constipation, de maux de tête, de douleurs d'estomac, etc., provenant de l'air vicié de la mine ou des gaz de la poudre et du carbon après l'explosion quand le mineur revient trop tôt à son poste et que la fumée et la poussière n'ont pas encore entièrement disparu. L'Elixir Américain de Vin Amer de Triner nous a endurci, mon frère et moi, et nous a maintenu en bonne santé. D'autres à qui j'ai recommandé ce remède rapportent le même résultat. "Si le remède de Triner aide dans de telles conditions, il doit être bon. Dans des conditions normales, il doit être merveilleux. Demandez aussi à votre marchand ou pharmacien les autres remèdes de Triner: le Liniment de Triner, excellent dans les cas de rhumatisme, de neuralgie, de foulures, de contusions, etc. Joseph Triner Company, 133—43 avenue Ashland Sud, Chicago, Ill.

Est-ce une promesse ou l'aurore de la liberté?

Londres, 22. — La nouvelle politique irlandaise de l'Angleterre serait quelque chose d'une plus grande largeur de vue que le Home Rule actuel, et ne serait pas très différente du Home Rule des Dominions, dit le "Daily Sketch". Sir Hamar Greenwood, nommé récemment secrétaire en chef pour l'Irlande et le général Sir Cecil, F.-N. MacCready, le nouveau commandant militaire, sont considérés comme des hommes modérés, et essayent de déterminer au juste ce que sont les réclamations des sinn-feinistes.

"Une situation pénible se crée peu à peu, et le gouvernement, dit le journal, ira plus loin, pour arriver à une entente, qu'on est généralement porté à le croire."

Les rapports des journaux ont fait toutes sortes de commentaires sur la politique inaugurée par le gouvernement, et il semble que le premier pas pour l'exécution des plans actuels, se fera aussitôt que Sir Hamar sera réélu député de Sunderland, au Parlement. Le vicomte Feld-Maréchal French, gouverneur de l'Irlande, va démissionner, dit le "Sketch", et tout le personnel de Dublin Castle, qu'on dit largement responsable des erreurs commises ces derniers temps sur l'île, sera éliminé. Le journal affirme que ce sera là le commencement d'une ère de coopération harmonieuse.

L'Irlande ne se soumettra jamais

Paris, 22.—Georges Gavan Duffy, député sinn-feiniste au Parlement, qui est ici le représentant de la République Irlandaise, a commenté aujourd'hui une déclaration faite par Sir Auckland Geddes, sur la question irlandaise. "Le bill du Home Rule, dit-il, vit encore. L'Irlande ne se soumettra jamais aux plans d'exploitation des Anglais. L'Irlande veut la liberté de travailler pour son propre développement, comme ont fait les Etats-Unis, sous le drapeau libre d'un peuple libre."

La France aura une armée de 700,000

Paris, 20.—La France devra maintenir une armée de 700,000 hommes jusqu'à ce que les pays ennemis fassent preuve de leur termes des traités de paix. Telle était la déclaration que l'on faisait hier dans les cercles parlementaires. On est à étudier le projet d'appeler 350,000 conscrits qui seront soumis à un entraînment militaire de 18 mois chacun. Ils recevront un salaire égal à celui des ouvriers industriels, moins les dépenses de nourriture et de logement. Un projet de loi à bonne volonté, en exécutant les cet effet sera probablement introduit en chambre vers la mi-juin.

Les règlements relatifs à la longueur des cheveux de la moustache, de la barbe, qui depuis les débuts de la guerre étaient très sévères ont été abolis. A l'avenir un soldat pourra porter sa barbe comme bon lui semblera, et il ne sera plus obligé d'être complètement tondu. Les anciens règlements permettaient la barbe, mais elle ne devait pas couvrir les insignes du collet.

Accusés d'avoir trahi la France

Paris, 20.—Le procès du brigadier général Fournier, commandant de la forteresse de Maubeuge au commencement de la guerre; du général Ville, du colonel Charlier et de plusieurs autres officiers accusés d'avoir abandonné leurs postes en face de l'ennemi en rendant Maubeuge aux Allemands, en septembre 1914, s'est instruit pour la deuxième fois devant une cour martiale hier. Le général Maistre, qui commandait l'armée française qui conquit les dernières positions allemandes sur le Chemin des Dames, présidait. Le premier procès fut commencé en novembre 1919 mais à la première séance le gouvernement demanda un ajournement qui fut accordé.

Tronto, 21.—Le transport du rhum entre Montréal et Windsor serait maintenant considéré comme légal, si l'on s'en rapporte à la déclaration suivante obtenue à Windsor, Ont.

"Dans l'opinion des autorités locales, la décision prise par M. le juge Middleton, à Toronto, vendredi, dans laquelle il était déclaré qu'un homme pouvait faire ses propres commissions, aura un effet plus grand sur le commerce illégal de boisson.

"La décision fut prise dans le cas de John Kosak, un étranger résidant sur l'avenue Marion, ici, qui emporta de Montréal, pour son usage personnel, deux valises pleines de boisson. Kosak fut arrêté pour violation de l'Acte de Tempérance de l'Ontario, sa boisson fut confisquée et il fut condamné à une amende de $500. La Haute Cour vient de décider que l'argent sera remis à Kosak, de même que ses liqueurs.

"Si ce cas est considéré comme un précédent, et les experts locaux disent qu'il le sera, rien ne pourra empêcher les gens d'aller à Montréal avec leurs automobiles, les charger de bouteilles, et revenir impunément à Windsor. La police ne pourra pas les arrêter sur les routes, et pourvu qu'ils se rendent à leurs demeures respectives, la police ne voit pas comment elle pourra intervenir. Le seul cas ennuyant est celui où les boissons seraient débarquées en un endroit autre que la demeure du conducteur de la machine.

"D'un autre côté, comme un grand nombre a fait le manège depuis des mois, la seule différence sera que l'on n'aura plus à se lancer à toute vitesse et qu'il ne sera plus nécessaire de regarder par-dessus son épaule pour voir si la police ne poursuit pas.

SACRE-COEUR

Société Saint-Vincent de Paul

Une assemblée de la Saint-Vincent de Paul a été tenue dimanche dernier, après la grand'messe, sous la présidence de M. A.-B. Desrochers. Le R. P. Normandin honora l'assemblée de sa présence. Si les assemblées de cette société ont été peu nombreuses cet hiver, le travail qu'elle a fait n'en a pas été moins fructueux envers quelques familles en détresse qu'elle a secourues et par l'aide qu'elle a apportée aux enfants pauvres de notre école.

Faisant suite aux paroles de sympathie exprimées par le R. P. Normandin, la Société enregistra un vote de sympathie envers son président, M. A.-B. Desrochers, à l'occasion de la mort de son fils Hermas.

La somme de $50 fut aussi votée par la Saint-Vincent de Paul au fond de l'agrandissement projeté de notre école. C'est un bel acte de générosité qui sera suivi par les autres organisations paroissiales pour la cause si louable de notre école.

* * *

Cercle littéraire

Le Cercle continue son travail de recrutement et tout va bien. L'organisation de la section musicale va son chemin. La section de l'histoire suivra. N'y a-t-il pas en effet une bibliothèque à l'horizon, avec perspective d'une salle de lecture? Mais oui! dès le mois prochain nous aurons ces choses à notre portée.

Au Cercle on étudiera divers sujets variés, et la variété brisera la monotonie de l'étude, et rendra la chose intéressante pour tout le monde, jeunes comme vieux. L'étude d'un sujet même connu et les débats, polémiques, qu'il pourrait susciter, peut faire ressortir certain détail peut-être ignoré, du moins de la masse, ou passé inaperçu.

Ainsi chacun connait Napoléon pour son talent militaire et ses qualités administratives, mais sait-on qu'à ses heures, Napoléon fut fabuliste, voire même poète? Voici une fable que Napoléon Bonaparte composa au collège de Brienne, en 1782, alors qu'il y était élève, et dont le manuscrit a été conservé dans le cabinet de M. le comte Weimar:

Le chien, le lapin et le chasseur

"Entre deux dangers, la prudence commande d'éviter le plus proche."

César, chien d'arrêt renommé,
Mais trop enflé de son mérite,
Tenait arrêté dans son gite
Un malheureux lapin, de peur inanimé.
"Rends-toi!" lui cria-t-il d'une voix de tonnerre
Qui fit au loin trembler les peuplades des bois.
"Je suis César, connu par ses exploits,
Et dont le nom remplit toute la terre."

A ce grand nom, Jeannot Lapin,
Recommandant à Dieu son âme pénitente,
Demande d'une voix tremblante:
"Très-sérénissime matin,
Si je me rends, quel sera mon destin?
—Tu mourras.—Je mourrai! dit la bête innocente,
—Et si je fuis?—Ton trépas est certain.
—Qui! reprit l'animal qui se nourrit de thym,
Des deux côtés je dois perdre la vie!
Que votre illustre seigneurie
Veuille me pardonner, puisqu'il me faut mourir,
Si j'ose tenter de m'enfuir."
Il dit, et fuit en héros de garenne.
Caton l'aurait blâmé. Je dis qu'il n'eut pas tort;
Car le chasseur le voit à peine
Qu'il ajuste, le tire... et le chien tombe mort!

Que dirait de ceci notre bon La Fontaine?
'Aide-toi, le ciel t'aidera.
J'approuve fort cette morale-là.

* * *

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Hermas Desrochers, survenu mardi dernier le 20, à l'âge de 12 ans et 3 mois, après une longue maladie. Sa sépulture a eu lieu jeudi dernier. A la famille en deuil nous offrons notre profonde sympathie.

C'est vendredi prochain, à 7 h. 45 du soir, qu'aura lieu l'ouverture du mois de Marie en notre paroisse.

* * *

LA FRANCE SE REMET BIEN

M. le sénateur C.-P. Beaubien a donné, lundi dernier, à Montréal, une intéressante causerie, au *Canadian Club*, sur l'effort de reconstruction de la France. Il arrive d'un voyage où il a vu sur place nos cousins de France déployer pour les oeuvres édificatrices de paix, la même énergie que pour les oeuvres destructives de la guerre.

Il a profité de l'occasion pour tirer un rapprochement entre les deux grandes races qui composent notre pays, appelant le jour où nos compatriotes chanteront *O Canada, mon pays, mes amours!* en réponse à notre chant du *God Save de King!*

Le sénateur, présenté en termes flatteurs, par M. G.-C. MacDonald, président du club, a démontré comment la France s'efforce par tous les moyens de revenir aux conditions normales. Durant la guerre, la France a perdu une proportion plus grande de sa population que ne l'ont ses alliés. Elle a en effet perdu cinquante-sept pour cent de ses hommes âgés de 19 à 30 ans.

La guerre a coûté 149 milliards de dollars aux Alliés. De ce montant la France assume une dette de 44 milliards en argent et une perte de 27 milliards en propriétés détruites, ce qui donne un total de 71 milliards de dollars sur une somme de 149 milliards pour tous les Alliés. La France a eu 600,000 maisons détruites, 542 hôtels de ville, 1,200 écoles et 1,400 églises.

En déblayant les champs de bataille, qui ont été laissés tels des déserts remplis de désolation comme après tout ce qui est traversé par la mort, les Français ont amassé dix millions de tonnes de fer barbelé et ont comblé 3,400 milles de tranchées. Sur les quatre millions et demi d'acres de terrain dévasté en France, plus d'un million ont été mis en culture au commencement de cette année, et un autre demi-million d'acres ont été réclamés. La France a perdu 300,000 têtes de bétail durant la guerre, elle en a remplacé jusqu'à présent 200,000. Des 600,000 édifices détruits, 60,000 ont été remplacés, 60,000 sont en réparations et 13,000 sont en construction.

La région qui a été occupée par l'ennemi comprend les principales régions industrielles de la France, et les énergies industrielles de ce pays ont été considérablement détruites. La France, cependant, a déjà rétabli cinquante pour cent de ses industries à leur pleine capacité. La production de charbon dans le mois de janvier de l'année 1919, a été de 1,525 tonnes. Au mois d'octobre dernier, la France avait produit 9,660 tonnes de charbon. Deux mois plus tard, la production était de 109,808.

Des 1895 milles de voies ferrées détruites, 1,260 ont déjà été rétablis. En 1919, la France avait une balance adverse de son commerce de 21 milliards de francs. En janvier et février 1919, les importations atteignaient le chiffre de trois milliards et demi de francs, aujourd'hui elles atteignent la somme de quatre milliards et demi de francs, soit une augmentation de trente-huit pour cent seulement pour la matière première.

Les exportations, en janvier 1919, étaient de 700 millions de francs; en février 1920, elles étaient de deux milliards de francs composées de produits manufacturés, soit une augmentation de pas moins de 800 pour cent. L'augmentation des taxes, en janvier dernier, a été de 200 pour cent, et avec les nouvelles taxes, elle sera de 400 pour cent.

La France a fait de grands pa dans la retraite du papier monnaie en circulation pour lequel les pays étrangers, par leur attitude charitable et généreuse, faisait de grandes demandes. La Banque de France a retiré cette année pour une somme de 130 millions de francs de papier monnaie.

Sous le rapport de l'éducation, la France a aussi accompli beaucoup de progrès, quatre-vingt-dix pour cent des écoles détruites ont été réouvertes.

Aux Communes

Nouveaux impôts sur la richesse et le luxe. — Le chef de l'opposition se défend. — Le divorce. — L'achat du Grand-Tronc. — M. F. Rinfret.

Sir George Foster a annoncé mardi que le ministre des Finances, M. Drayton, prononcera le discours du budget d'ici une dizaine de jours. Cela revient à dire "dans les premiers jours de mai", et le fait est que si l'on regarde le calendrier, on est porté à croire que le 4 mai sera le jour choisi pour l'annuelle cérémonie.

Ce n'est pas que la procédure subisse aucun changement ce jour-là, mais le discours du budget est toujours attendu avec impatience et constitue un événement de première grandeur, à cause surtout des changements tarifaires qu'il peut contenir. Aussi les galeries s'emplissent-elles de curieux en cette occasion, et les grands journaux envoient-ils des représentants spéciaux donner de l'aide à leurs confrères. Cette année, cependant, il semble entendu que le tarif ne sera pas touché, mais que le ministre se contentera d'imposer de nouvelles taxes touchant surtout les gros revenus et les dépenses de luxe. Il faut absolument trouver des revenus nouveaux pour parer au déficit grandissant qu'il faudra enregistrer chaque année, et pour ses débuts, le nouveau ministre tiendrait à ne pas imiter son prédécesseur, qu'on accuse d'avoir une tendance à ménager les grosses bourses, dont les propriétaires ont avec lui des relations trop intimes et trop amicales. On verra prochainement en quoi cette espérance est justifiée, et si vraiment l'administrateur des finances nationales va instaurer un régime fiscal plus équitable et moins entaché de favoritisme que celui qui a eu cours jusqu'à présent. Personne n'en veut aux fortunes et à l'aisance honnêtement acquises et employées, mais la fortune et l'aisance imposent des devoirs à ceux à qui la Providence les a départies, et s'ils refusent de s'en apercevoir et d'y conformer leur conduite, il faut bien que quelqu'un se charge de le leur rappeler. C'est la fonction qui incombe au ministre des Finances, et le pays entier lui augmentera sa confiance s'il prouve qu'il l'a compris et entend s'y conformer.

* * *

M. Mackenzie King, chef du parti libéral était accusé au Parlement et dans l'Ontario surtout, de s'être dérobé pendant la guerre à ses devoirs militaires, bien qu'il fût célibataire et soumis, par conséquent, à la loi du service obligatoire. Il a patienté longtemps sous ces reproches et ces insinuations, puis il s'est décidé d'y répondre et d'y mettre fin si faire se peut. Et il a fait mardi une déclaration assez longue à ce sujet. Il n'a rien à cacher, a-t-il dit, et aurait depuis longtemps coupé les ailes à ces canards sinistres s'il n'avait été trop occupé par ailleurs; mais la calomnie fait son chemin, et elle peut faire tort à son parti plus encore qu'à lui-même. Aussi s'est-il décidé à entrer dans des détails qu'il eût préféré garder en dehors du domaine de la vie publique. Ses raisons de n'être pas allé à la guerre sont brèves et simples: il a fait tout son possible pour assurer un rendement maximum dans les fabriques de munitions dont il avait la surveillance, et d'autre part il a dû prendre soin de ses parents malades, ainsi qu'on le verra par les détails de sa déclaration que nous résumerons brièvement.

En 1914 et pendant les années de guerre, M. King était à l'emploi de l'Institut Rockfeller, des Etats-Unis, à titre d'expert en questions ouvrières. On sait qu'avant cela, il avait été ministre du Travail dans le cabinet Laurier. Ses fonctions nouvelles le mirent à même, lorsqu'il devint apparent que la guerre serait longue, d'intervenir dans plusieurs fabriques de munitions où les ouvriers menaçaient de se mettre en grève, et par conséquent de prendre une part importante au rendement de ces usines. Cependant, il ne résidait pas alors aux Etats-Unis de façon permanente, et n'avait de domicile fixe qu'à Ottawa, où il habite depuis vingt ans. En même temps des épreuves de familles l'atteignaient. Son père, avocat et professeur à l'Université de Toronto, devenait aveugle et il devait le recueillir chez lui, ainsi que sa mère et une soeur mariée avec ses enfants. Le père mourut au bout d'une année environ, et fut suivi de la mère, quelques mois après, mais vers le même temps, le frère de M. King, médecin à Toronto, fut atteint de tuberculose à la suite d'une pneumonie amenée par la [illegible], et il fut obligé de s'établir, avec sa jeune famille, dans le Colorado, où le climat est [illegible]. Après une [illegible] contre la maladie, il réussit à se guérir, et écrivit un livre de conseils aux tuberculeux, ouvrage d'une telle valeur que le gouvernement canadien l'a placé dans la tente de nos soldats à la guerre. Cependant, une autre soeur de M. King qui avait demeuré tout ce temps avec lui mourut aussi et c'est au milieu de ces deuils et de ces travaux qu'il a passé l'époque de la guerre. Il ne le regrette pas, a-t-il déclaré, et remercie plutôt la Providence de ne pas lui avoir ménagé l'épreuve, à une époque où presque toutes les familles étaient dans l'angoisse ou le deuil. Ces paroles chrétiennes ont été acclamées par toute la gauche et une partie de la droite, comme le chef libéral reprenait son siège. Elles paraissent avoir produit un bon effet, car les journaux unionistes de la capitale et d'ailleurs se défendent maintenant d'avoir jamais reproché à M. King de n'être pas allé dans les tranchées lui-même, mais plutôt de s'être opposé à la conscription à un moment où le salut de l'Empire était en danger. C'est à dire qu'on abandonne le reproche personnel de lâcheté pour se rabattre sur le reproche d'ordre politique.

C'est toujours autant de pris, et M. King serait bien le premier surpris si ses paroles avaient pour effet de faire tomber l'esprit de parti qui règne encore, en dépit de toutes les coalitions et de tous les appels à la concorde du vieux renard pénitent que semble être devenu sir George Foster, ancien ministre de l'Agriculture et des Finances dans les cabinets Macdonald et Tupper, et qui emploie ses vieux jours à prêcher l'harmonie et le baiser-lamourette érigé en institution permanente. Un proverbe dit que quand le diable devient vieux, il se fait ermite; en de certains cas, on voudrait qu'il y eût pensé trente ans plus tôt...

* * *

En vertu d'une loi qui vient d'être promulguée au Sénat, la plaie du divorce s'étend désormais par tout le Canada, à la seule exception de la province de Québec. Il ne restait plus que l'Ontario et l'Ile du Prince-Edouard, où il fallait encore faire le voyage d'Ottawa, avec les témoins, et se présenter devant un comité du Sénat, lorsqu'un ménage voulait être disjoint. A partir d'aujourd'hui, cet inconvénient n'existe plus; dans chacune des huit provinces, il n'y a qu'à se présenter devant les juges de la Cour Supérieure, et à raconter pourquoi on veut changer de femme, ou de mari, et si l'on a des griefs suffisants à leurs yeux, ou un bon avocat, les liens sacrés du mariage peuvent être rompus, sinon dénoués car ce que Dieu a uni, il n'est pas au pouvoir de l'homme de le désunir et la morale, c'est-à-dire la loi divine, réprouve ce que permet la loi humaine.

Au moins notre province de Québec sera exempte de cette honte, et c'est un bien beau compliment qu'on lui fait en ne cherchant pas à la lui imposer. On ne doit pas oublier cependant que les Canadiens-français ne sont pas uniquement parqués dans la province-mère, et qu'il s'en trouve dans toute l'étendue du pays; ainsi, dans l'Ontario, cela fait 250,000 des nôtres environ, pour qui, selon la forte expression de M. le sénateur Chapais, la tentation est à la porte. Ceux qui y pourront céder seront un petit nombre, il faut l'espérer, mais on aurait tout de même pu penser à eux et les exempter aussi par une simple clause d'exception dans la loi qui vient d'être votée. Les Anglo-Canadiens sont toujours portés à ne nous considérer comme chez nous que dans la province de Québec, et ils oublient que celle-ci comprenait autrefois le Canada tout entier, sans parler des régions arrosées par le Mississipi et que nous avons découvertes tout comme les prairies et les Rocheuses. Mais c'est une vérité qu'on est obligé de répéter sans cesse, car il n'est pire sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.

Cette loi malheureuse a passé par une forte majorité au Sénat, la plupart des sénateurs de langue française s'étant abstenus de voter, ce qui a un peu surpris les observateurs. Ils en ont donné pour raison que le divorce concerne exclusivement les protestants, et qu'il ne faut pas se mêler de leurs affaires. Cela pouvait être vrai, il nous semble, lorsqu'il s'agissait d'accorder la séparation d'un couple ou deux, mais dans le cas présent, on a laissé introduire sans protester par l'action, le principe même dans les statuts du Canada, et c'est beaucoup plus grave. Aussi voudrait-on que M. Chapais et M. Beaubien n'eussent pas été seuls à inscrire leur protestation contre ce principe de désintégration sociale. L'histoire dira qu'ils ont vu plus loin et plus juste que leurs collègues abstentionnistes; ceux-ci, sans doute, n'eussent pas été assez nombreux, mais au moins la loi en question n'eût pas obtenu la presque unanimité et puis lorsqu'on revendique un principe essentiel, ce n'est pas nécessairement pour remporter une victoire matérielle, c'est pour défendre les droits de la vérité, laquelle finit toujours par les reprendre elle-même, pour peu qu'on lui aide un peu et qu'elle ne soit pas sans défenseurs.

* * *

La Chambre des Communes s'est occupée surtout de l'achat du Grand-Tronc, qui revient sur le tapis à cause d'une erreur, dans l'énumération des propriétés de cette compagnie. Cela a suscité d'assez vives discussions, mais d'un intérêt [illegible] l'année dernière. On retrouve les mêmes champions des mêmes idées. M. Richardson, de Winnipeg, s'oppose toujours à ce que les taux de transport soient élevés, et les ministres lui répondent qu'il n'y a pas d'autre moyen de rencontrer le déficit que donne l'exploitation des chemins de fer nationaux. A cela, M. Richardson répond encore qu'il vaut mieux faire payer le déficit par une taxe générale, imposée à toute la population, que de hausser les taux et d'atteindre presque uniquement les gens de l'Ouest, qui sont déjà assez loin et paient déjà assez cher pour leurs voyages ou les objets qu'ils font venir, ou que leurs fournisseurs font venir pour eux. La hausse des taux, selon ce député, rapporterait 30 millions aux chemins de fer nationaux, et 50 millions au Pacifique Canadien qui n'en a pas besoin. En tout cela ferait 80 millions sortant de la poche du public. Pourquoi ne pas se contenter des 17 millions de déficit dont le ministre a parlé pour l'année courante, et les répartir sur tout le monde. C'est ce que voudrait l'Ouest, mais il est assez probable que la Commission des Chemins de fer se décidera quand même à augmenter les taux à un certain degré. D'une façon ou de l'autre, le contribuable est toujours certain d'être appelé à débourser, de nos jours.

* * *

Un nouveau député libéral a été introduit en Chambre, au commencement de la semaine, dans la personne de M. Fernand Rinfret, qui succède dans Saint-Jacques à M. L.-A. Lapointe, décédé. M. Rinfret entre en Chambre précédé d'une réputation de travailleur et d'homme d'étude, et il peut faire beaucoup de bien s'il ne se laisse pas trop envahir par l'esprit de parti. De même pour un autre, introduit quelques jours plus tôt, M. Stein, le nouveau député de Kamouraska, qui a trouvé moyen de prendre la parole dès le lendemain de son entrée, et s'en est bien tiré, bien qu'il parlât en anglais. Ces élections partielles font penser aux grandes, celles qui s'en viennent, bien que personne ne sache si elles sont bien rapprochées. Le temps passe vite, de toute façon, et ce sera bientôt arrivé. Nous changerons alors de premier-ministre et peut-être de parti au pouvoir; mais qui pourrait dire que la marche générale des choses sera beaucoup changée dans le pays? bonheur des pays dépendent Or donc, la prospérité et le surtout de la valeur personnelle et de la conduit religieuse morale de chaque citoyen, de chaque famille; et quand les familles sont bonnes, le pays ne peut être mauvais, ce qui prouve que le rôle de l'Eglise est plus important encore que celui de l'Etat. Ne l'oublions pas, et tout finira par s'arranger.

No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.81
No 6 Spécial	1.81
Track	2.19
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
"Criblures"	21.00

AVOINE

No 2 C. W., déchargé	$1.11¾
No 3 C. W.	1.08¾
Fourrage Extra	1.09¼
Fourrage 1	1.08¾
Fourrage 2	1.08¼
Track	1.12

ORGE

No 3 C. W.	$1.80½
No 4 C. W.	1.62¾
Rejeté	1.55½
Track	1.57½

LIN

No 1 C. W., déchargé	$5.14
No 2 C. W.	5.00
No 3 C. W.	4.44
Rejeté	4.44
Track	5.14

SEIGLE

2 C. W.	$2.27½

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort-William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 26 AVRIL

"Steers."—	
Excellent	$13.00—$14.00
Bons	$10.00—$12.50
"Feeders"—	
De choix	$10.00 à $11.00
Bons	$8.00 à $9.50
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$8.00—$9.00
Bons	$6.50—$7.50
"Bulls".—	
Bons	$7.50—$8.00
Ordinaires	$6.10—$6.75
Taures: De boucherie.—	
Excellentes	$11.00—$12.00
De choix	$8.50—$10.00
Veaux.—	
De choix	$14.00—$17.00
Bons	$10.00—$13.00
Ordinaires	$8.00—$8.00
Moutons.—	
Bons	$12.00—$12.00
Cochons.—	
Choix	$20.00—$20.00
Lourds	$18.00—$18.00
Légers	$17.50—$18.00
Vaches de boucherie.—	
De choix	$10.00—$11.50
Bonnes	$8.50—$9.50
Moyennes	$7.00—$8.00
"Canners"	$3.50—$5.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au détailleur	
Frais pondus	$ .42—$ .46
Beurre.—	
Crèmerie, Aux détailleurs	$ .69—$ .70
De ferme, Aux cultivateurs	$ .35—$ .40
Légumes.—	
Patates, Le minot	$4.00
Lot de 5-10 minots	$3.50
Navets, Le cent	$3.00
Carottes, Le cent	$4.00
Betteraves, Le cent	$4.00
Choux, Le cent	$8.00
Oignons, Col.-Brit. Le cent	$8.00
Pommes d'Ontario, La boîte	$3.50
Pommes de la C.-Brit. La boîte	$3.50
Volailles.—	
Dinde, Poids en vie	$ .23—$ .28
Oies, Poids en vie	$ .15—$ .19
Canards, Poids en vie	$ .16—$ .18
Poulets, Poids en vie	$ .19—$ .22

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses, Sac de 98 liv.	$6.57½
Five Roses, 2 sacs de 49 liv.	$6.67½
Five Roses, 4 sacs de 24 liv.	$6.80
Purity, Sac de 98 livres	$6.57½
Purity, 2 sacs de 49 livres	$6.67½
Purity, 4 sacs de 24 livres	$6.80
Royal Household, Sac 98 liv.	$6.57½
Royal Household, 2 sacs de 49	$6.67½
Royal Household, 4 sacs de 24	$6.80
Maple Leaf, Sac de 98 liv.	$6.57½
Maple Leaf, 2 sacs de 49 liv.	$6.67½
Maple Leaf, 4 sacs de 24 liv.	$6.80½

Farine de seigle—

Seigle blanc, 98 livres	$5.50
"Straight", 98 livres	$5.25
Seigle brun, 98 livres	$4.25
Gruau de seigle, 98 livres	$4.50
Gruau d'avoine	$4.45—$4.70

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$52.00	$45.00

(Domestique; f.o.b. Winnipeg.)

Foin—

Note.—Marché très instable. Peu de "Timothy" à cause de la grande demande dans l'Ouest. Le marché est très instable pour les autres genres de foin.

Peaux.—

Marché instable et prix varient beaucoup en peu de temps.

No 1. Vertes et salées. Vaches et taureaux. Tous poids	$ .16—$ .18
No 1. Vertes et salées. "Bulls"	$ .16
Vaches et taureaux. Vertes et salées Marque au côté	$ .17
Peaux No 2, 1 sou de moins la livre.	
Peaux vertes gelées, 2 sous de moins la livre.	
No 1. Veau. Vertes et salées	$ .30
No 1. Vertes et salées. Jeunes veaux (kips) 15 à 25 liv. Comme les peaux. "Deacons". Moins 8 livres. Très jeunes veaux ou mort-nés	$1 à $1.50
Peaux de cheval, Vertes et salées. Chaque	6.00 à $7.00

Hâtez-vous d'expédier

Peaux séchées.—

Bouchers	$ .30—$ .33
Peaux salées séchées, Toutes les pesanteurs	.28— .30
Peaux de chevaux et mules	2.00— 5.00

Suif.—

No 1	$ .09
No 2	.08
Gras	.05

PARAITRA SOUS PEU

"Le capital et le travail", par M. Noël Bernier. Prix: 10 sous franco.—Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C., 39, Ave. Provencher, Saint-Boniface, Man.

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 26 AVRIL

BLE

PETITES ANNONCES

Tarif: 1½ sou par mot. Minimum: 35 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis ou [illegible] ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. [illegible] Sabourin, agent de voyages, [illegible] avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

ON DEMANDE une sténographe d'expérience, français et anglais. Bon salaire et position permanente et agréable. S'adresser: Casier [illegible] bureau de poste, Winnipeg, Man.

A VENDRE plusieurs maisons et lots [illegible]. S'adresser à J. A. [illegible], bureau de la compagnie [illegible] Lumber [illegible], St-Boniface.

SI VOUS VOULEZ UN AUTO pour [illegible], adressez-vous à Geo. [illegible], [illegible] rue Dollard, téléphones Main [illegible], Main [illegible], St-Boniface.

A VENDRE à Saint-Claude, ferme de [illegible] acres, [illegible] acres prêts à être ensemencés, [illegible] en seigle d'automne, [illegible] au [illegible] et la balance en pâturage. Tout clôturé, bien bâti, maison, étables, fondation en ciment. Bonne grainerie. A [illegible] milles de la gare et de l'église, dans un centre français, ¾ de mille de l'école. Bonne eau. Conditions: $44 l'acre. $1,000 comptant et la balance par termes faciles. Ce prix comprend tous les instruments aratoires. Pour toutes informations s'adresser à Casier [illegible].

A VENDRE bon engin de chevaux-vapeur, [illegible] ans de service. En parfaite condition Titan. Modèle 1917. S'adresser à Ray Jubinville, Casier [illegible] Letellier, Man.

ON DEMANDE fille pour ouvrage général de maison. Famille de deux. Libre tous les soirs et le dimanche à partir de 2 heures de l'après-midi. S'adresser à [illegible] ave. Bannatyne, Winnipeg.

ON DEMANDE à acheter des certificats de participation du blé. Ecrire immédiatement à Casier 3 Maryfield, Sask.

ON DEMANDE à louer une petite ferme avec animaux et instruments aratoires. Ecrire: A. J. Moreau, poste restante, St-Boniface.

ON DEMANDE: une servante pour travail général. Jeune fille ou veuve. Pour [illegible] personnes. S'adresser à Mme T. A. Bernier, 147 avenue Provencher, St-Boniface.

SAINT-BONIFACE

Samedi dernier a eu lieu à l'Hospice Youville le banquet annuel donné par les Dames Patronnesses et organisé par la dévouée présidente, Mme A. Lemieux. Les quatre-vingt vieillards qu'abrite cet hospice ont été conviés à une table, sinon plus frugale, du moins plus riche qu'aux repas de chaque jour et ils ont fait honneur aux mets délicieux.

Mais ce que ces bons vieux et bonnes vieilles ont surtout goûté c'est la tendre bienveillance de Monseigneur l'Archevêque qui a daigné servir lui-même le menu du banquet. Sa Grandeur était en compagnie de M. le curé Jubinville, de MM. les abbés Paré, Lamy et Primeau, des RR. PP. Blain et Bisson, S.J., du R. P. J. Magnan, supérieur du Juniorat, et de M. l'abbé Sabourin, directeur du Séminaire.

Les Soeurs Grises, reconnaissantes du bonheur qui a été procuré à leurs chers protégés en ce jour du 17 courant, remercient les très distingués bienfaiteurs mentionnés et les bonnes Dames Patronnesses, donatrices toujours généreuses.

* * *

Nous apprenons avec la plus grande satisfaction que MM. Salomon Hélie et Georges Dorval viennent de conclure un arrangement en vertu duquel ils pourront vendre le piano "Langelier", de fabrication essentiellement canadienne.

Ceux qui ont eu l'occasion de se servir de cet instrument s'accordent à dire qu'en fait de sonorité moëlleuse, il ne le cède en rien aux pianos fabriqués aux Etats-Unis ou en Ontario.

C'est un genre de commerce auquel aucun des nôtres de Saint-Boniface n'avait encore songé. En félicitant MM. Hélie et Dorval de leur initiative, nous osons leur promettre l'encouragement de notre population, tant de la ville que de la campagne.

* * *

A ce propos, il nous semble qu'il y aurait place ici pour plusieurs industries de ce genre que l'on pourrait faire réussir à condition de commencer modestement, serait-ce seulement *par les soirs* et comme occupation spéciale.

Il serait bon d'y songer sérieusement.

Il y a eu, dimanche dernier, à l'Hôtel-de-Ville, réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste, sous la présidence de M. J.-A. Cusson. M. le curé Jubinville assistait à cette réunion.

On y parla surtout de la célébration de la fête du 24 juin, que l'on s'efforcera de rendre aussi brillante que possible.

* * *

Baptêmes

Le 21 amrs. — Josaphat-Edmond-Arthur, fils de William Lamirande et de M. Berthelot.

Le 23 mars. — Marie-Yvonne-Thérèse, fille de Yves Le Goff et de Louise-Victorine Possy.

Le 2 avril. — Marie-Marguerite-Gertrude, fille de Joseph Oscar Lanouette et de Eva Houle.

Le 11 avril. — Marguerite-Marie-Louise, fille de Emile Garnier et de Thérèse Mosand.

Le 11 avril. — Joseph-Léopold-Allan, fils de Roy-J. Leck et de Alda Hébert.

Le 11 avril — Joseph-Alphonse, fils de Charles Gaudet et de Béatrice Lacroix.

Le 15 avril. — Marie-Jeanne-Lucienne, fille de Frédéric Paquin et de Olivine Bibeau.

Le 18 avril. — Nicolas-Hubert, fils de Nicolas Pirotton et de Félicie Larbanois.

Le 23 avril. — Joseph-Paul-Emile, fils de Joseph Prince et de Palmérine Doucet.

Le 23 avril. — Marie-Paule-Françoise-Hélène, fille de Noël Dauphinais et de Rose Hénault.

Le 25 avril. — Joseph-William-Napoléon, fils de Arthur Daoust et de Elizabeth Hébert.

Le 25 avril. — Marie-Agnès-Eva, fille de Joseph-Antoine Lafrance et de Amanda Fontaine.

Le 25 avril. — Joseph-Napoléon-Albert, fils de Charles Ouellette et de Clarida Gobeil.

Le 25 avril. — Joseph-Marcel, fils de Edouard Bélair et de Berthe L'Heureux.

Le 25 avril. — Joseph-Gordan-Malcolm, fils de Frédéric Vermette et de Célia Larence.

Le 25 avril. — Marie-Henriette-Yvonne, fille de Alphonse Marcoux et de Marie-Louise Ricard.

Le 25 avril. — John-Andrew-Myles, fils de Rodrigue McDermot et de May McCaig.

Le 25 avril. — Marie-Eugénie-Florence, fille de J.-Antoine Valiquette et de Eugénie Chamberlang.

Mariages

Le 6 avril. — Alfred-Raoul Rochon et Rosa Rémillard.

Le 6 avril. — Henri-Albert Zastre et Marie-Liliane Goulet.

Le 6 avril. — Jean Bourgeault et M.-Laura Benoit.

Le 7 avril. — Albert Benoit et Anna-Maria Leclerc.

Le 9 avril. — Emile Jolivet et Marie-Louise Rémillard.

Le 12 avril. — Joseph Désautels et Marie-Hortense Biron.

Le 17 avril. — Bernard Gagnon et Eva Beaulac.

* * *

Sépultures

Le 29 mars. — Edmond Coutu, décédé à l'âge de 46 ans.

Le 29 mars. — Madeleine Ayling, décédée à l'âge de 4 ans.

Le 30 mars. — Emery Morier, décédé à l'âge de 17 ans.

Le 10 avril. — Alice Dupuis, fille de Joseph Dupuis, décédée à l'âge de 7 ans et 5 mois.

Le 16 avril. — Roger Marion, décédé à l'âge de 75 ans.

Le 19 avril. — James Long, décédé à l'âge de 74 ans.

Le 26 avril.—Edouard Mondor, décédé à l'âge de 23 ans.

Liste supplémentaire des donteurs de l'*Association d'Education*:

M. le Dr Laurendeau	$25.00
M. Isaïe Lavoie	5.00
M. N. Jutras	5.00
Mme Dugal	.50
M. Proulx	1.00
M. Léveillé	2.00
M. Hearn	1.00
M. Dionne	1.00
M. S. Paul	.50
M. A. Primeau	1.00
M. E. Toupin	1.00
M. Buote	2.00
M. E. Rémillard	.25
M. Noël	.50
M. E.-D. Toupin	.50
M. Laplume	.50
M. Deschênes	.25
M. Léonard	.25
M. J.-B. André	2.00
M. Riallond	1.00
M. Wilzee	.50
M. Vannelle	.50
M. Achaire	.25
M. A. Couture	1.00
M. Beaudette	1.00
M. Taillefer	2.00
M. Bourbonnière	.50
M. S.-B. Ducharme	2.00
M. J.-T. Baril	2.00
M. Schwartz	1.00
M. Duvysonck	1.00
M. Van Raes	2.00
M. Muller	1.00
M. Pronoveau	1.00
M. Gauvreau	.50
M. Pelletier	2.00
M. Pelletier	3.00
M. D. Pelletier	1.00
M. L. Roy	1.00
M. Fontaine	.10
M. Dassestas	.50
M. Marcoux	1.00
M. Normandin	1.00
M. Landry	.25
M. Blanchet	1.00
M. F. Savoie	1.00
M. Lebel	1.00
M. A.-D. Poirier	1.00
M. T. Mager	2.00
M. Brabant	1.00
M. Jean Laurent	.50
M. Beaupré	1.00
M. Bonin	.50
M. Jacques	1.00
M. Mernorde	.50
M. A. Boivin	.25
M. N. Chabot	.25
M. Dandurand	2.00
Un ami	.05

Grève des locataires à New-York

New-York, 20.—Les agitateurs socialistes essaieront de provoquer, pour le 1er mai, une grève générale des locataires de New-York et de la section Brownsville de Brooklyn, a déclaré Arthur-J.-W. Hilly, président du comité du maire Hylan, s'occupant des profiteurs sur les loyeurs.

"Le plan n'est qu'une partie du programme des Socialistes, tendant à la nationalisation de la propriété", a dit M. Hilly.